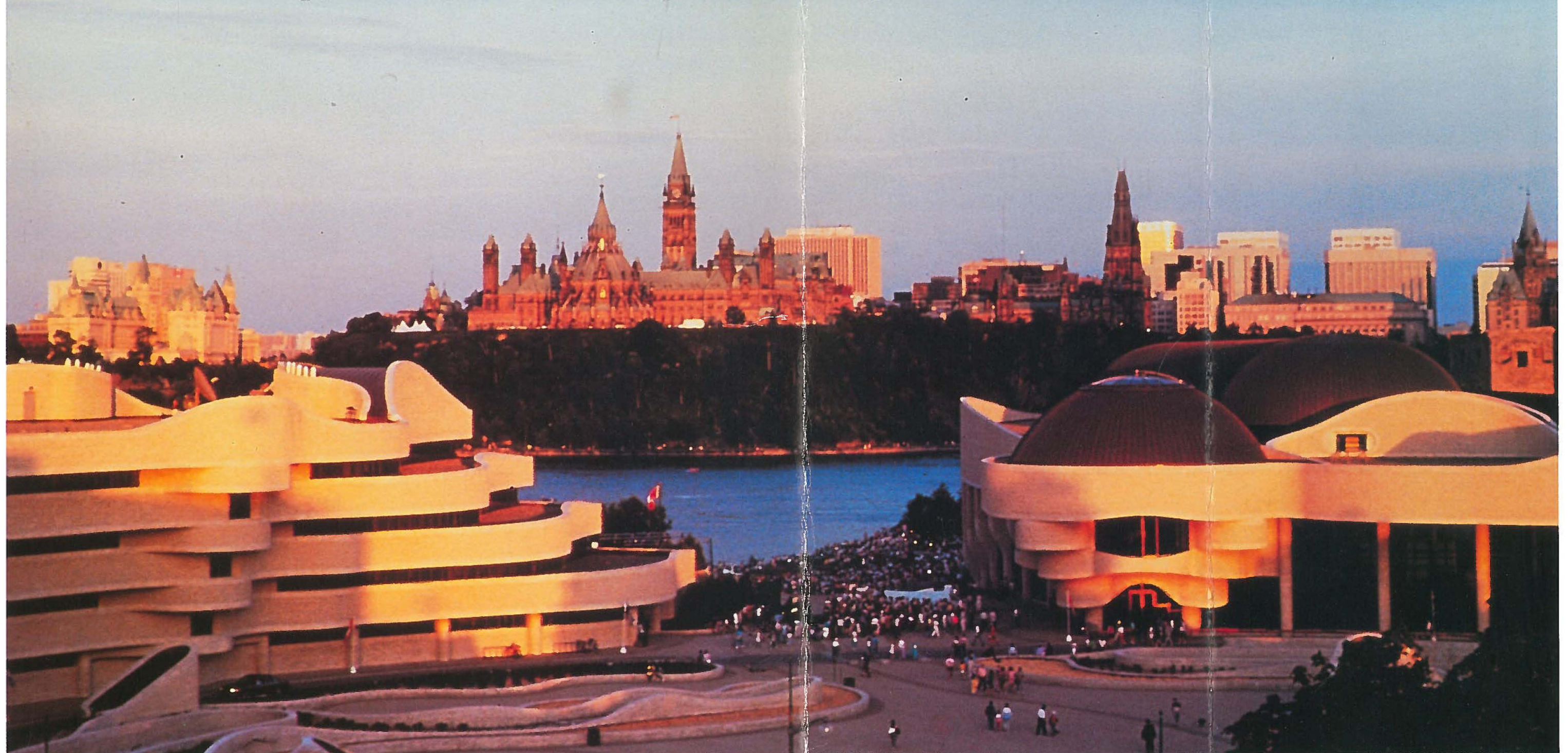



Une capitale pour les prochaines générations

Vision d'avenir pour le coeur de la région de la capitale du Canada



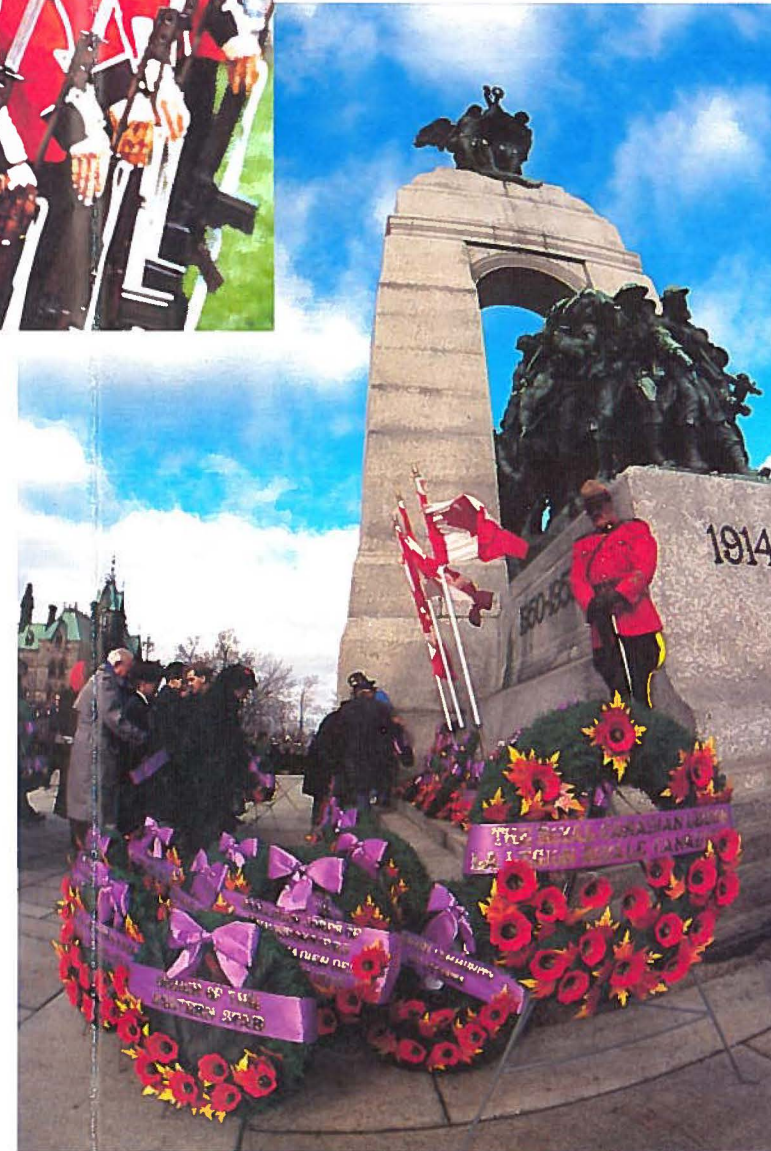
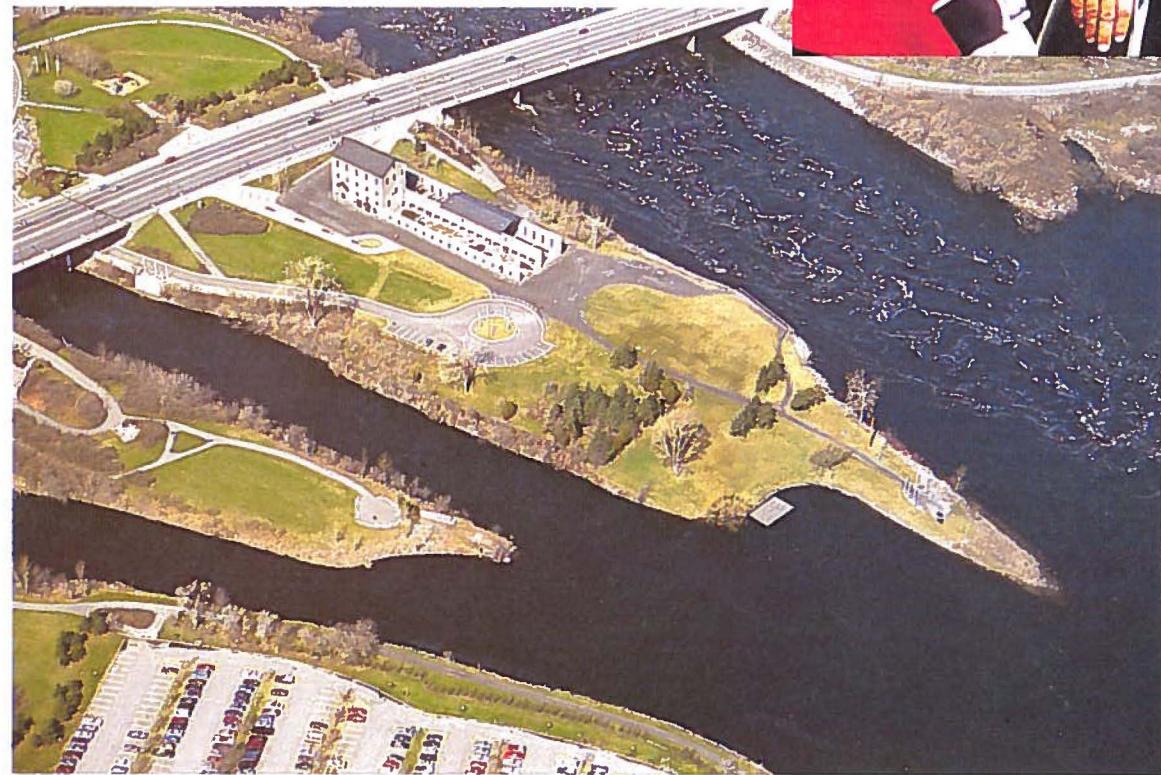


“L’aménagement de la capitale est donc une œuvre nationale, dont chaque Canadien pourra être fier, et dans laquelle l’idée nationale peut se concrétiser par des actes matériels.”

“Une œuvre d’urbanisme est une création continue, faite d’adaptations et de progrès lents et souples, comme toutes les évolutions de la nature, où nous devons puiser notre inspiration.”

*Jacques Gréber
Projet d’aménagement de la Capitale Nationale,
1950*

Une capitale pour les prochaines générations



Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada

But du document

À l'aube du nouveau millénaire, le Plan de la capitale du Canada présente une vision de l'avenir de celle-ci tant sur le plan physique que sur le plan symbolique. Il permet d'imaginer ce que pourrait devenir ce lieu de rencontre de tous les Canadiens tout en assurant une continuité et une évolution au chapitre du travail accompli et ce, dans un esprit de collaboration.

Pour que cette vision devienne une réalité, le cœur de la capitale doit continuer d'être le centre des préoccupations en matière d'aménagement. Il doit refléter l'ensemble des idéaux qui prévalent aujourd'hui qui, comme ceux de nos prédécesseurs, seront légués en héritage aux générations de demain.

«Une capitale pour les prochaines générations» met de l'avant des suggestions — certaines sont déjà connues, d'autres sont nouvelles — qui pourraient servir de guide en matière de planification, d'aménagement et d'animation du cœur de la capitale. **Le présent document sert donc d'outil de réflexion et de point de départ aux discussions sur l'avenir de cet important secteur.** Il ouvre la porte à l'application de multiples possibilités, à des élans de créativité et à des échanges authentiques. Des idées pourront ainsi jaillir, des concepts seront développés et des rêves verront le jour.

Les suggestions mises de l'avant dans ce document visent principalement à respecter un souci de continuité au chapitre de l'édification et de la raison d'être de la capitale. Elles tiennent aussi compte des besoins propres au milieu municipal, de l'héritage légué par nos ancêtres, des tendances qui prévalent dans le monde et du dynamisme qui a cours au sein des sociétés modernes.

Par le biais de la mise en valeur des îles des Chaudières et Victoria, par la commémoration de grands personnages Canadiens, par l'interprétation d'événements importants de l'histoire canadienne, par le parachèvement du boulevard de la Confédération, par la génération d'une plus grande activité dans le bassin de la rivière des Outaouais, par la création de nouvelles vues sur le Parlement ou par l'aménagement de nouveaux secteurs résidentiels, nous voulons vous faire part de nos suggestions qui nous permettront de poursuivre l'édification d'une capitale digne du Canada et à l'image du XXI^e siècle.

Votre opinion est importante à nos yeux!

Préambule

Beaucoup de Canadiens illustres ont fait preuve de vision en matière d'aménagement de la capitale et ont contribué à lui donner l'allure qu'elle affiche aujourd'hui. Sir Wilfrid Laurier, Sir Robert Borden, le très honorable William L. Mackenzie King et le très honorable Pierre E. Trudeau comptent parmi les éminents leaders canadiens qui étaient déterminés à bâtir une capitale digne du patrimoine et de l'évolution de notre pays, et à concrétiser les objectifs et la fierté de tous les Canadiens.

Bon nombre de propositions avancées par Frederick Todd, Edward Bennett, Noulan Cauchon et Jacques Gréber ont été mises en œuvre. Les plans du gouvernement fédéral, des autorités régionales et des municipalités se sont tous inspirés de notre patrimoine historique, compte tenu de l'évolution des responsabilités et des pouvoirs régionaux et municipaux.

Tablant sur ce riche passé, la Commission de la capitale nationale, au nom du gouvernement du Canada, a élaboré le Plan de la capitale du Canada, qui expose les objectifs et les projets du gouvernement fédéral pour les 25 à 50 premières années du prochain siècle. L'un des principaux points d'intérêt de ce plan, c'est qu'il reconnaît que le cœur de la capitale en est le secteur le plus important et le plus significatif. Le moment est propice pour présenter des suggestions créatrices à l'égard du cœur de la capitale et pour exprimer des points de vue sur l'allure qu'aura celui-ci au XXI^e siècle.

Le cœur de la capitale a subi nombre de changements importants et parfois difficiles au cours des dernières décennies. Il sait conjuguer à merveille le symbolique et le concret, que vient accentuer le remarquable aréopage d'institutions à vocation politique, culturelle ou administrative qui se sont installées le long du boulevard de la Confédération. Le cœur de la capitale est le point de mire de la vie économique, culturelle, politique et administrative de la capitale, et un symbole de la fierté, de la qualité de vie et du patrimoine du Canada. Il grossit à mesure qu'il mûrit, et nous voulons faire en sorte que la capitale évolue selon des lignes de force nouvelles et significatives, reflétant ainsi l'essence et l'évolution d'un pays unique et splendide, le Canada.

Une capitale pour les prochaines générations



Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada

LES RÔLES D'UNE CAPITALE

La capitale est le cœur symbolique de la nation et le centre des décisions politiques. C'est aussi l'endroit où la culture et l'histoire du pays sont mises en valeur. La capitale est la pierre angulaire de l'administration des opérations du gouvernement fédéral. Ce sont des fonctions uniques à une capitale nationale.

Un portrait du cœur de la capitale

Le cœur de la capitale enjambe les deux rives de la rivière des Outaouais. Du côté d'Ottawa, il englobe le secteur délimité à l'est par la rivière Rideau, à l'ouest par la rue Preston et au sud par l'autoroute 417 (Queensway). Du côté de Hull, il comprend l'île de Hull, bornée par le ruisseau de la Brasserie.

Le cœur de la capitale — poulx symbolique du pays — est le lieu de rencontre de tous les Canadiens et une destination privilégiée des visiteurs de la région de la capitale nationale. Les activités qui s'y tiennent et le rôle qu'il remplit en font une scène servant à mettre en valeur la culture et l'histoire du Canada et à présenter des événements, cérémonies et célébrations d'envergure nationale.

C'est avant tout dans le cœur de la capitale que la fonction politique de la capitale est mise en relief. Le siège du Gouvernement du Canada, situé sur la colline du Parlement, représente le système démocratique et les valeurs canadiennes et c'est de cet endroit qu'il est possible d'observer le gouvernement en action. La Colline renferme aussi la Cour suprême, la Cour fédérale, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale. Le cœur de la capitale comprend aussi l'édifice de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, de la Ville d'Ottawa, ceux de la Communauté urbaine de l'Outaouais et de la Ville de Hull.

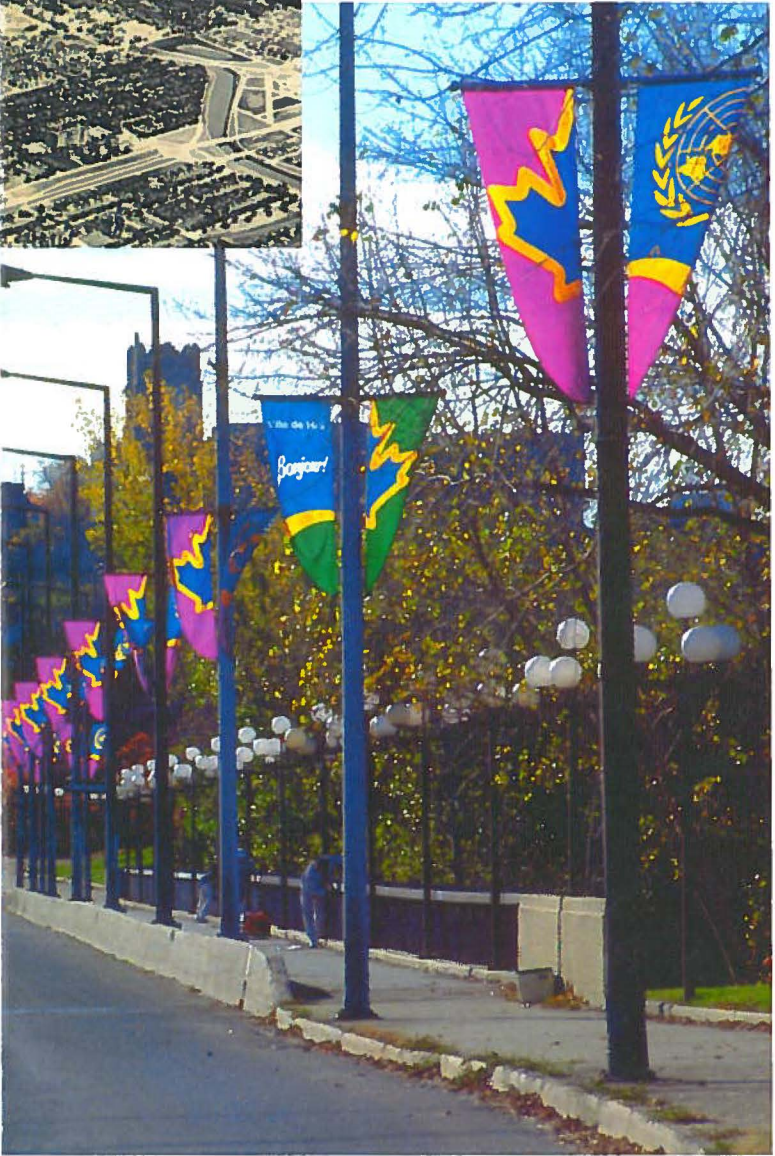
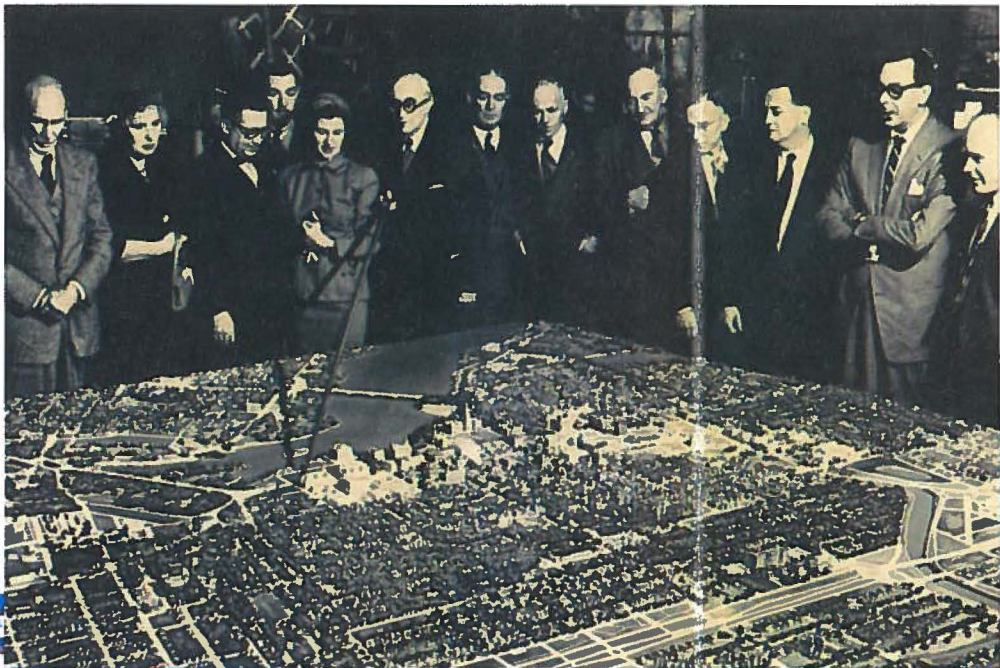
De plus, des institutions culturelles nationales, des sociétés d'État, des ministères fédéraux, des ambassades et des organismes divers sont situés près de la Cité parlementaire et sur le boulevard de la Confédération.

Ensuite, c'est dans son cœur même que la capitale se révèle au public. Elle offre aux visiteurs une expérience unique. Les rivières, les rives et les espaces verts représentent des paysages typiquement canadiens. Ce cadre naturel sert de toile de fond au déroulement de diverses activités d'envergure nationale et régionale et contribue ainsi à la création d'un milieu urbain particulier qui reflète l'image d'un pays moderne en pleine évolution. C'est dans le cœur de la capitale que la nature s'unit à la ville.

Enfin, un réseau de promenades et de sentiers récréatifs, qui relie et intègre le centre-ville à la grande région de la capitale nationale, sillonne l'agglomération urbaine réunie par la rivière des Outaouais. À cela s'ajoute le boulevard de la Confédération, qui encercle le cœur de la capitale, qui invite le public à découvrir l'épopée canadienne, c'est-à-dire, notre histoire, nos réalisations et nos rêves, et qui sert de point de mire sur les plans de l'animation et de l'aménagement. Suggérée dès les premiers travaux de planification de la capitale, la réalisation du boulevard de la Confédération, au fil des ans et plus particulièrement au cours des deux dernières décennies, aura permis d'unir les diverses institutions, les monuments nationaux et les parcs urbains. C'est le parcours d'honneur officiel du Canada où se tiennent principalement les cérémonies et les activités d'animation et d'interprétation de la capitale. Le boulevard de la Confédération resserre les liens physiques et symboliques qui existent entre les deux rives de la rivière des Outaouais par l'entremise des ponts du Portage et Alexandra et de l'environnement urbain.

Une foule d'activités culturelles, commerciales et administratives ont aussi cours dans le cœur de la capitale vers qui convergent les systèmes de transport en commun de la région.

Une capitale pour les prochaines générations



BÂTIR UNE CAPITALE

Toute capitale doit être un symbole de fierté pour ses citoyens. L'édification d'une capitale pour les générations actuelle et future nécessite la participation de tous. Une capitale, c'est l'endroit où tout un peuple peut se reconnaître par le biais des réalisations, des valeurs et des aspirations qui y sont soulignées. Il incombe donc à chaque génération de porter un intérêt particulier à sa capitale. Bâtir une capitale, c'est donner suite aux projets qui ont déjà été entrepris et c'est envisager ce qu'elle pourra devenir.

LE PLAN GRÉBER

Le plan de Jacques Gréber, qui portait sur l'aménagement de la capitale, a été élaboré dans le but de faire de celle-ci un symbole et le reflet de la nation. Ce plan, qui faisait preuve de vision, prévoyait l'édification à long terme d'une grande capitale qui soit digne du pays. Il recommandait la réalisation de travaux d'envergure qui devaient transformer l'apparence de la capitale nationale. Depuis son adoption, en 1950, plusieurs recommandations ont été mises en œuvre et ont permis de modifier considérablement l'apparence de la capitale :

La liste qui suit énumère les projets qui ont vu le jour suite aux recommandations du plan Gréber :

- le déplacement des voies ferrées;
- le prolongement du réseau de promenades;
- la décentralisation des édifices gouvernementaux;
- la création d'une ceinture de verdure;
- l'agrandissement du parc de la Gatineau;
- la dépollution de la rivière des Outaouais;
- la remise en état des îles et des rives de la rivière; et
- l'amélioration de l'infrastructure urbaine.

L'aménagement du cœur de la capitale Un regard vers l'avenir

Les villes et les régions canadiennes font présentement face à des changements sociaux, économiques et politiques à la fois rapides et importants. Ceux-ci devraient se poursuivre au cours des prochaines décennies. C'est donc l'occasion idéale pour mettre à jour les possibilités d'aménagement urbain de la capitale, plus particulièrement celui de son noyau central.

L'aménagement futur du cœur de la capitale exige un examen des grandes tendances qui prévalent en matière d'urbanisme, d'architecture et de design. Les besoins actuels et ceux des générations futures doivent être envisagés en tenant compte du vieillissement de la population et de la multiplicité des ethnies. Il faut aussi prendre en considération les fluctuations rapides de l'économie canadienne de plus en plus soumise aux soubresauts d'une économie mondiale.

Les politiciens et les autres parties intéressées par l'aménagement de la capitale doivent composer avec des ressources limitées ce qui requiert la mise en place de diverses formes de partenariat, l'établissement de priorités à court et à long terme et le recours à des modes de gestion novateurs. Une attention particulière doit être accordée au maintien de la qualité du milieu de vie, à la santé du public et à un aménagement du territoire durable. Enfin, le développement de nouvelles technologies dans les secteurs des communications et du transport contribueront sans doute à l'évolution de l'aménagement urbain de la capitale.

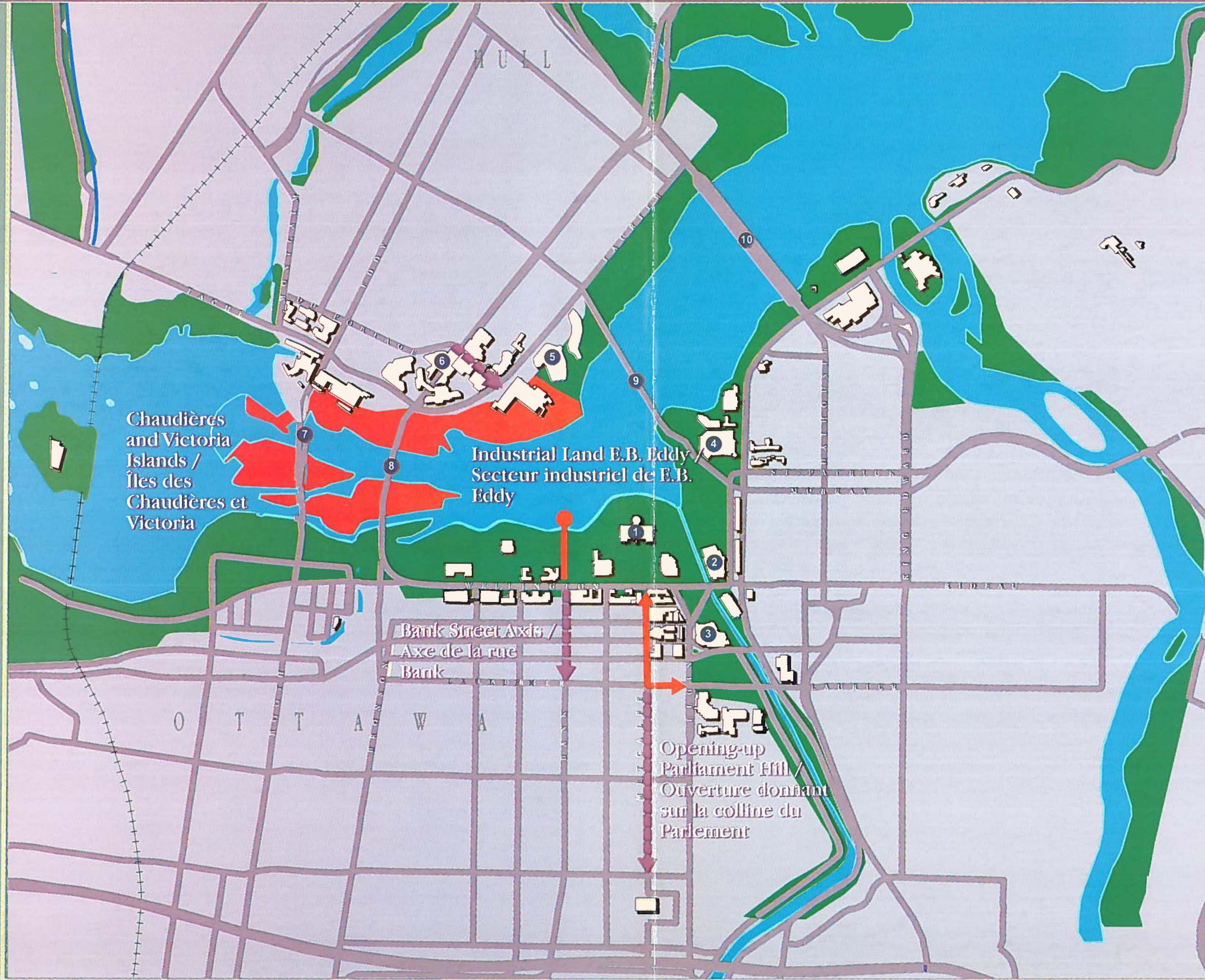
Le cœur de la capitale demeurera le noyau central de la région pour l'emploi et la vie culturelle. La détérioration et la désuétude de certaines infrastructures et de quelques bâtiments publics donnent aux planificateurs l'occasion d'avancer des idées d'aménagement qui pourront mieux répondre aux besoins de la population, des municipalités et des administrations régionales sans oublier ceux qui sont liés au symbolisme de la capitale. Des efforts d'amélioration sont en cours le long du boulevard de la Confédération et près de celui-ci tandis que d'autres sont prévus à brève échéance.

Les idées suggérées dans le présent document servent de complément aux projets qui sont en cours et tiennent compte des orientations futures des différents paliers administratifs chargés de l'aménagement du territoire dans la région de la capitale nationale. Ces suggestions visent avant tout à capitaliser sur le travail déjà réalisé, à faire en sorte que les améliorations futures du cœur de la capitale reflètent son importance symbolique et qu'elles soient dignes du Canada. Elles sont très souples et laissent place à un dialogue constructif.

Les propositions s'appuient sur quatre grands principes :

1. intégrer les réalisations antérieures et les projets en cours aux nouvelles propositions pour l'avenir du cœur de la capitale
2. se servir des concepts d'aménagement centenaire de la capitale et plus particulièrement ceux avancés par Jacques Gréber pour bâtir la capitale de demain et améliorer la vie en milieu urbain
3. favoriser l'établissement d'une approche globale et cohérente quant à l'aménagement du cœur de la capitale en consolidant son édification physique et en conciliant celle-ci avec son rôle de lieu de rencontre, de célébration, d'animation et d'interprétation de la capitale
4. stimuler le développement et diversifier l'économie de la région de la capitale nationale en adoptant une approche de développement durable

Core Area Initiatives / Projets pour le cœur de la capitale



Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
 - Green Spaces
Espace vert
 - Road
Voie de circulation
- Landmarks
Points de repère**
- 1 Parliament
Parlement
 - 2 Château Laurier
 - 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
 - 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts du Canada
 - 5 Canadian Museum of Civilization
Musée canadien des civilisations
 - 6 Place du Portage
- Bridges / Ponts**
- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
 - 8 Portage Bridge
Pont du Portage
 - 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
 - 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada

Faits saillants — Projets pour le cœur de la capitale

Les cartes, les photos et les croquis que renferment le présent document illustrent les propositions mises de l'avant pour le cœur de la capitale. Ils donnent un aperçu de l'évolution possible de celui-ci au cours des cinquante prochaines années. Nous croyons qu'ils favorisent une meilleure compréhension des liens qui existent entre les travaux d'aménagement effectués par le passé dans le cœur de la capitale, ceux qui sont en cours présentement et ceux qui sont proposés dans le futur.

Songez aux incroyables possibilités que pourraient représenter l'utilisation de navettes fluviales qui vous permettraient d'avoir accès aux nombreux attraits de la capitale et de découvrir des panoramas jusqu'ici inconnus!

Imaginez des terrains riverains présentement réservés à des fins industrielles qui seraient transformés en espaces verts et qui seraient accessibles aux résidants et aux visiteurs. Songez à des berges aménagées, à un réseau de sentiers récréatifs, à des cafés, à des boutiques et à des résidences permettant ainsi la consolidation d'un milieu urbain plein de vie et de gaieté dans le cœur de la capitale!

Rêvez aux îles Victoria et des Chaudières réaménagées et dotées de services d'interprétation sur l'histoire de la capitale où les trois peuples fondateurs sont mis en évidence et où la tenue d'événements et d'activités commerciales, culturelles, récréatives, éducatives et industrielles peut être réalisée pour contribuer ainsi à la diversité et à l'animation de la capitale pour le plaisir de tous. Envisagez des îles accessibles au public par des ponts pour les piétons et un point de destination pour vos excursions futures!

Considérez la création de nouvelles perspectives visuelles vers les symboles nationaux et plus spécialement vers la colline du Parlement. Pensez à l'intégration de l'aménagement urbain situé du côté de «l'État», caractérisé par la présence de terrains fédéraux, à celui situé du côté de la «ville», symbolisant ainsi des relations plus étroites et une collaboration soutenue à l'aménagement d'une capitale et de l'agglomération urbaine à l'aube d'un nouveau millénaire!

Pour vous permettre de réfléchir et de visualiser l'avenir du cœur de la capitale, deux groupes d'illustrations ont été préparés et accompagnent le document.

Un premier ensemble d'illustrations vous permettra de situer certains éléments et de mieux comprendre les orientations actuelles qui sont préconisées pour l'aménagement du cœur de la capitale à la Commission de la capitale nationale. Les éléments suivants font l'objet d'une représentation graphique et d'un texte explicatif :

- cadre d'aménagement du cœur de la capitale
- boulevard de la Confédération
- la cité parlementaire
- réseau de parcs urbains
- un regard sur le Canada
- faire l'expérience de la capitale
- commémoration et symboles
- les plaines LeBreton
- délégations diplomatiques

Le deuxième groupe d'illustrations représente sous forme graphique, accompagné aussi d'un texte explicatif, quatre propositions précises relatives à l'aménagement du cœur de la capitale proposées à des fins d'échange et de dialogue. Une illustration — Les liens dans le cœur de la capitale — présente en guise d'introduction une perspective d'ensemble des propositions, par l'entremise d'une interprétation de leur thématique commune: À l'aube d'un nouveau millénaire, il est essentiel d'établir des liens physiques et symboliques entre les terrains fédéraux et les terrains environnants.

Les propositions suivantes sont ainsi soumises à la consultation :

- îles des Chaudières et Victoria
- secteur industriel de E.B. Eddy
- axe de la rue Bank
- ouverture donnant sur la colline du Parlement

Les prochaines étapes

Cette première consultation vous permettra de vous familiariser avec les idées avancées pour l'aménagement du cœur de la capitale. Vous serez par la suite invités à nous faire part par écrit de vos commentaires et de vos idées et ce, d'ici la fin septembre 1998. Un rapport de consultation sera préparé à l'automne. Certaines études plus détaillées, nécessaires à la poursuite de la réflexion initiée lors de cette première étape de consultation, devront être réalisées. Les résultats de ces études seront utilisés pour valider ou invalider les propositions et ce, à la lumière de vos commentaires. Ainsi, l'ensemble des informations recueillies serviront de base à la tenue d'une deuxième étape de consultation qui aura lieu à la fin de 1998 ou au début de 1999.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La Commission de la capitale nationale s'est engagée à assurer le développement durable de la capitale. Cela signifie qu'il faut que l'aménagement de la capitale respecte les besoins présents sans compromettre ceux qui seront nécessaires à l'avenir.

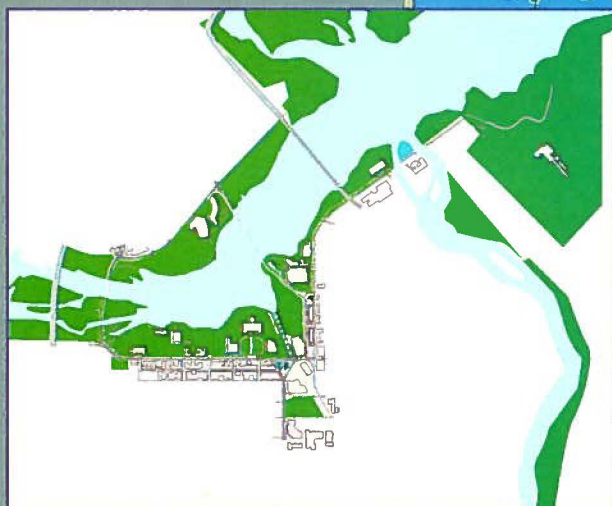
L'évaluation environnementale est un outil de planification qui sert d'appui au développement durable. Il permet de prévoir et d'enrayer les problèmes environnementaux, d'identifier toutes les possibilités, de tirer le plus grand nombre d'avantages possibles de l'environnement et de prendre des décisions éclairées.

Les questions abordées dans ce document devront être étudiées de plus près au fur et à mesure que les propositions seront développées et que de plus amples renseignements seront disponibles.

Core Area Context / Cadre d'aménagement du cœur de la capitale



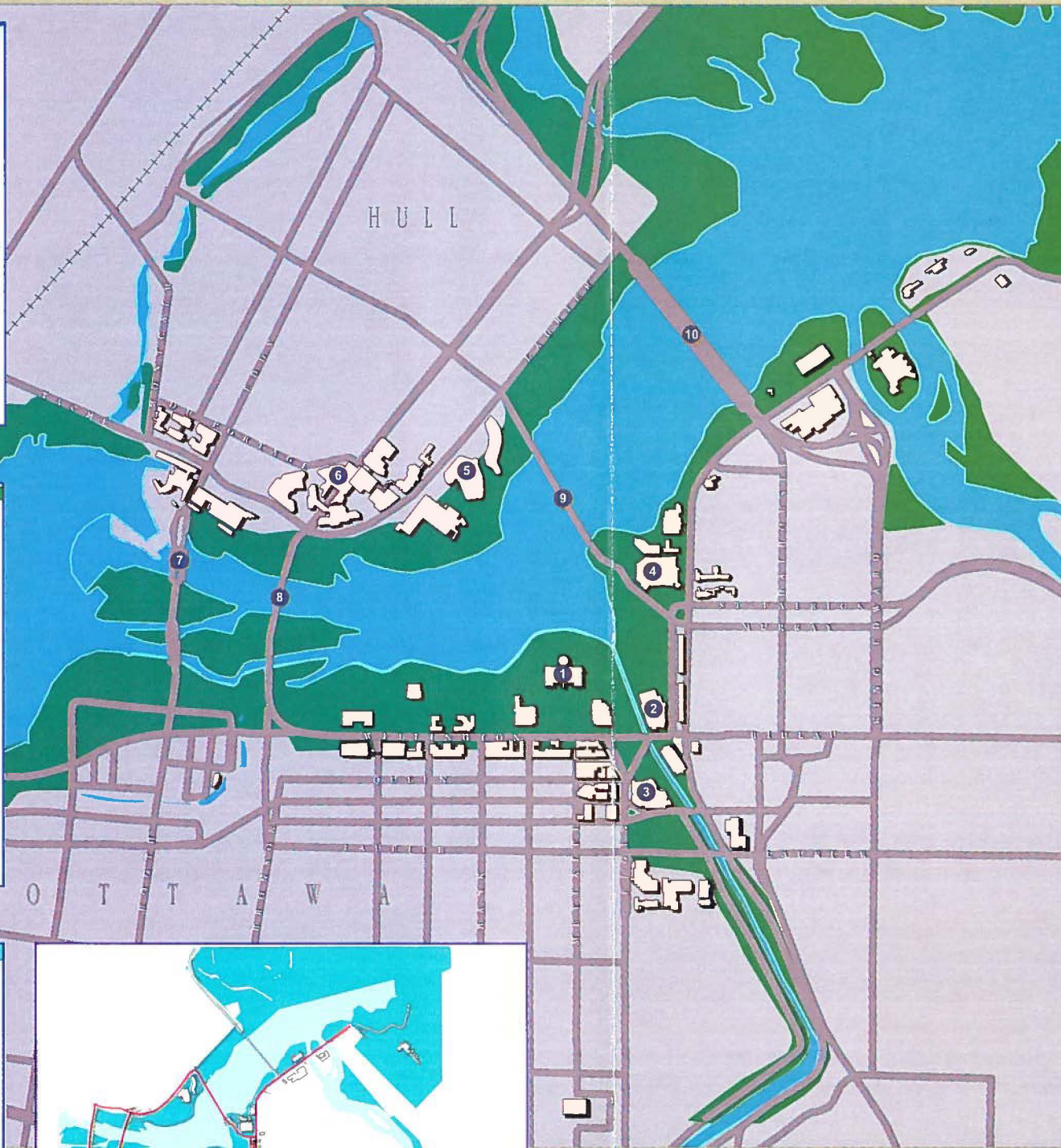
River Basin / Zone riveraine



Central Capital Landscape / Le paysage de la capitale



Built Form / Cadre bâti



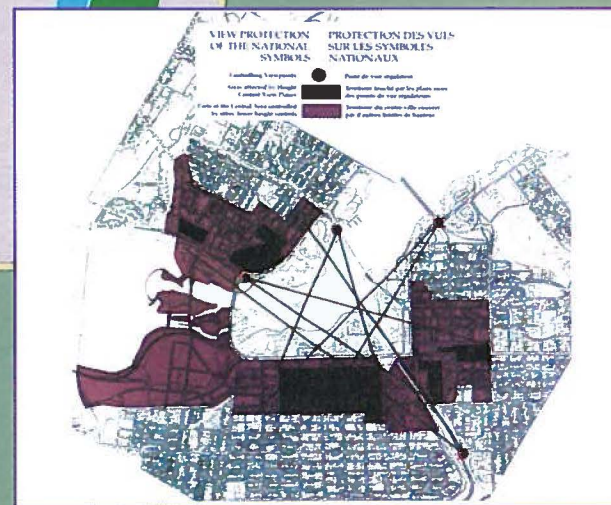
Circulation



Confederation Boulevard / Boulevard de la confédération



Parliamentary Precinct Area / Cité parlementaire



Views and Vistas / Vues et panorama

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald

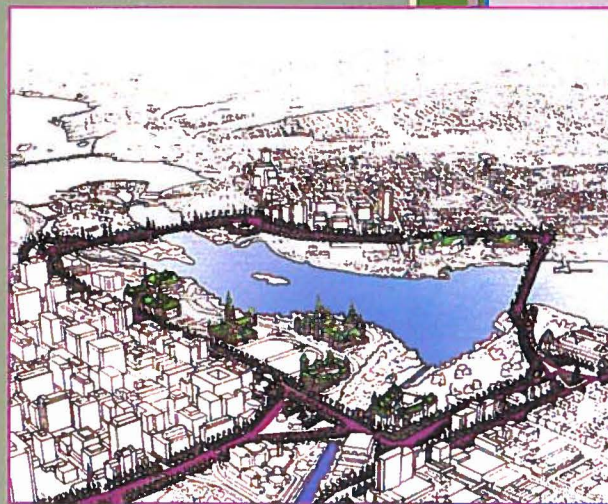
Cadre d'aménagement du cœur de la capitale

L'image et une grande partie des qualités environnementales de la capitale sont attribuables à un milieu naturel unique en son genre. Le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure, la rivière, le corridor de verdure et les espaces publics de premier plan, qui sont autant d'éléments clés de l'environnement de la capitale, constituent une toile de fond impressionnante.

Les terrains, les paysages et les immeubles du cœur de la capitale contribuent à la beauté visuelle de la capitale et reflètent l'environnement et le mode de vie canadiens.

Dans la plupart des cas, ces terrains sont des parcs et des espaces ouverts qui peuvent être formels (par exemple, des jardins soigneusement entretenus) ou très informels (par exemple, des rivages à l'état naturel). Ils représentent également des scènes de premier plan pour les activités publiques et la commémoration d'événements d'importance nationale. Le charme naturel et l'attrait de la capitale doivent beaucoup à ces éléments du milieu naturel.

Confederation Boulevard / Boulevard de la Confédération



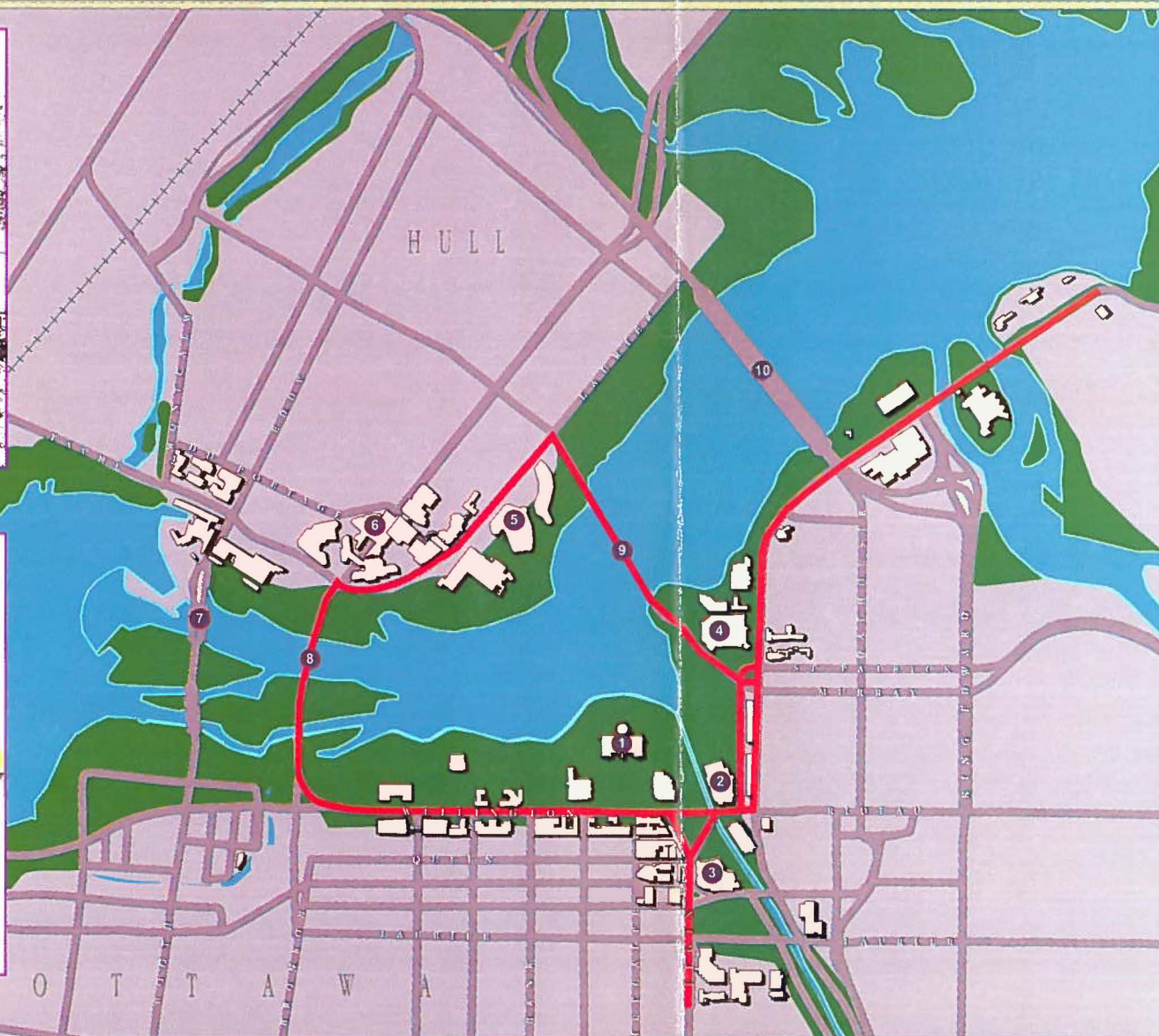
The Concept / Le concept



Laurier Street, Phase 2 / Rue Laurier, phase 2



Portage Bridge / Pont du Portage



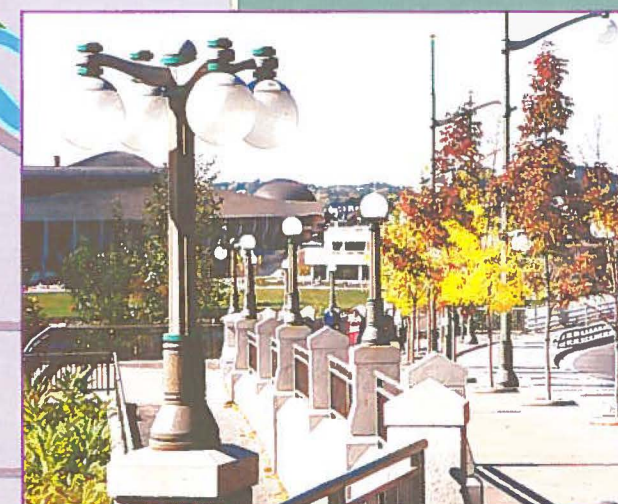
Confederation Square, Plaza Bridge / Pont Plaza, place de la Confédération



York Street Steps / L'escalier de la rue York



Approach to Alexandra Bridge / L'approche du pont Alexandra



Approach to Alexandra Bridge / L'approche du pont Alexandra



Mackenzie Avenue / Avenue MacKenzie

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Boulevard de la Confédération

Les capitales ont une obligation spéciale, celle de témoigner de la place particulière qu'occupe la ville dans la vie de la nation et de refléter son évolution historique et culturelle, pour ses citoyens comme pour les visiteurs. De plus, on y trouve des parcours et des lieux qui servent de théâtre à d'importantes fonctions cérémoniales, par exemple l'ouverture et la dissolution du Parlement, des visites d'État officielles ou la célébration de festivals nationaux ou internationaux.

La région de la capitale du Canada enjambe la rivière des Outaouais et ce faisant, elle rassemble les cultures des peuples fondateurs du pays. Dans ce milieu naturel spectaculaire, les plans d'urbanisme, à l'instar de la capitale elle-même, ont débordé des confins de la colline du Parlement, haut perchée sur son escarpement, pour se concentrer sur la rivière des Outaouais elle-même, au cœur de la capitale. Une tendance nettement urbaine se dégage, celle des institutions de «l'État» à s'installer dans des sites paysagés ayant rapport à la rivière et définis par les limites de la «ville».

On reconnaît depuis longtemps, dans la capitale du Canada, qu'il est important d'avoir un parcours d'honneur adéquat. En 1967, l'année du Centenaire du Canada, le boulevard de la Confédération est devenu le parcours d'honneur de notre pays dans la capitale. Il a trois grands objectifs : canaliser les déplacements le long d'un chemin véritablement distinctif et approprié lors des cérémonies nationales et des visites de chefs d'État et d'autres dignitaires étrangers; unifier de façon à la fois fonctionnelle et symbolique le cœur d'Ottawa-Hull en enjambant la rivière des Outaouais; et servir de lieu d'interprétation et d'information sur la capitale du Canada, à la fois pour les citoyens canadiens et les visiteurs étrangers.

Le boulevard de la Confédération a lentement donné un nouveau visage au cœur de la capitale. Ses éléments distinctifs de design urbain donnent un caractère approprié aux fonctions cérémoniales dans la capitale du Canada. Les segments achevés comprennent la rue Mackenzie, une partie de la rue Wellington à Ottawa et une partie de la rue Laurier à Hull.

Divers projets seront entrepris pour mener à bien la plus grande partie des travaux d'aménagement du boulevard d'ici l'an 2000.

- Les travaux de remise en état du pont des Sapeurs et d'autres travaux d'embellissement de la Place de la Confédération permettront de mieux mettre en valeur l'environnement dans lequel se trouvent le Monument commémoratif de guerre, le Château Laurier et le Centre de conférences du gouvernement
- Les améliorations apportées sur la rue Wellington donneront un caractère cérémonial plus approprié à la Cité parlementaire
- Le pont du Portage profitera des nouveaux éléments d'aménagement urbain le long du boulevard de la Confédération. De la même façon, le tronçon nord de la promenade Sussex, entre l'île Verte et la résidence du Gouverneur général, fera l'objet de grands travaux d'amélioration dont l'élément le plus important sera l'aménagement d'une place ovale assurant l'accès des piétons et des véhicules, conformément au caractère patrimonial de Rideau Hall
- Un escalier sur la rue York, près de la nouvelle ambassade des États-Unis, reliera l'esplanade du boulevard de la Confédération, le long de la rue MacKenzie, au marché historique By, dans la Basse-Ville
- Finalement, la rue Laurier à Hull sera aménagée du Musée canadien des civilisations jusqu'au pont du Portage. Ainsi s'achèvera la boucle intérieure de la Grande Esplanade, qui permettra aux piétons de se promener le long du boulevard de la Confédération et d'accéder aux principales attractions de l'aire centrale de la capitale

D'autres travaux seront effectués au-delà de l'an 2000 en partenariat avec les municipalités.

Parliamentary Precinct Area / La cité parlementaire



Preserve the symbolism of Parliament Hill
Préserver le symbolisme de la colline du Parlement



Maintain two promontories, two triads
Maintenir des édifices indépendants, deux triades



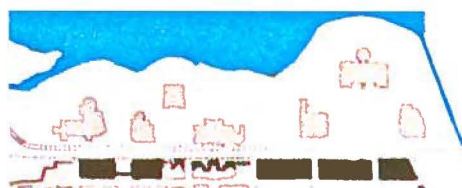
Encompassed by the wild escarpment
Entourer les édifices par le paysage naturel de l'escarpement



Pavilions in the landscape
Les édifices pavillonnaires dans les espaces verts



Improve links to the river
Améliorer les liens avec la rivière



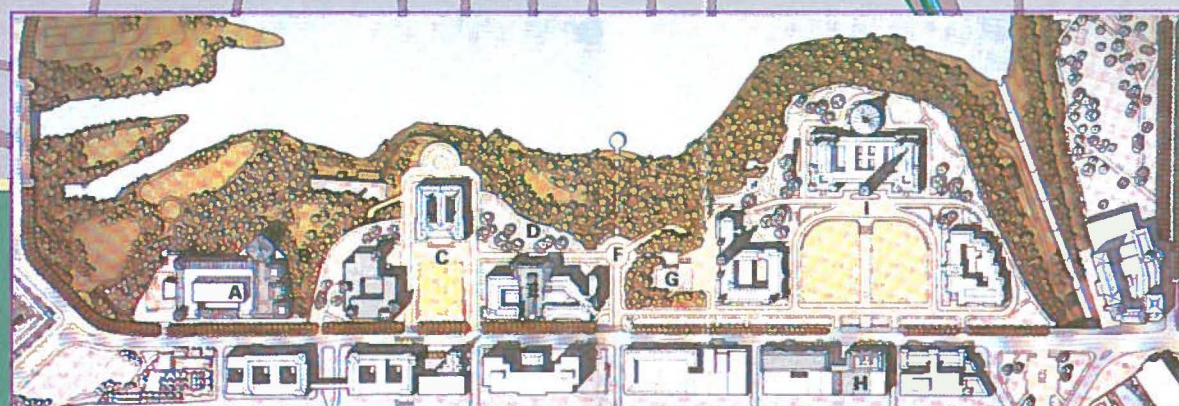
A "street wall" south of Wellington
Gabarit de rue au sud de la rue Wellington



Federal Court Concept / Concept de la Cour fédérale



Aerial view / Vue aérienne



Demonstration plan / Plan de visualisation



Canada Day / Fête du Canada

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



La cité parlementaire

La cité parlementaire est le carrefour symbolique et physique de la région de la capitale nationale. À la jonction de la rue Wellington, du canal Rideau et du pont du Portage, elle abrite quelques-unes des institutions les plus importantes du Canada, notamment la colline du Parlement, la Cour suprême, la Bibliothèque nationale et les Archives, ainsi que la Banque du Canada. La silhouette de la capitale qui se profile à l'horizon est visible de nombreux endroits sur le boulevard de la Confédération.

La Colline du Parlement est un lieu du patrimoine national qui attire jusqu'à un million et demi de visiteurs chaque année. Bon nombre d'entre eux visitent les immeubles, mais la plupart veulent tout simplement admirer les espaces publics, l'architecture impressionnante et le panorama spectaculaire de la rivière des Outaouais. La façade publique et les espaces extérieurs de la Colline sont mis en valeur lorsque ce site remarquable est utilisé pour des célébrations nationales comme celles de la fête du Canada et des événements spéciaux comme Les lumières de Noël au Canada.

Le Plan d'aménagement à long terme de la cité parlementaire, élaboré conjointement en 1987 par la Commission de la capitale nationale et Travaux publics Canada, concrétise une vision à long terme dont l'objet est de permettre l'accroissement des fonctions parlementaires, la préservation et l'accès aux visiteurs.

Le concept de base, les principes d'urbanisme et les lignes directrices de ce plan respectent ce qu'il est convenu d'appeler la capacité environnementale, c'est-à-dire les limites qu'il ne faut pas franchir, sous peine d'appauvrir les qualités exceptionnelles de l'environnement naturel et de l'environnement bâti du site (sa continuité historique et son caractère patrimonial), tout en satisfaisant les exigences fondamentales de la croissance et du changement.

Le plan de démonstration et les dessins ci-contre montrent comment ces principes peuvent être appliqués de façon à accroître les installations de la cité parlementaire et les utilisations qui en sont faites, tout en privilégiant, à long terme, la vocation initiale de ses espaces extérieurs, qui seront à nouveau réservés au public et aux visiteurs. Les espaces de stationnement seraient graduellement démenagés dans le stationnement souterrain prévu dans le cadre des nouveaux travaux d'aménagement. Les liens seraient renforcés entre le centre-ville, la cité parlementaire et la rivière des Outaouais. Ce plan a démontré sa souplesse et sa valeur en servant de base à un programme de réfection/construction et d'outil pour la détermination de l'endroit et le design de nouvelles installations.

La cité parlementaire, que ce soit au-dessus ou au-dessous du sol, offre certains des emplacements les plus exceptionnels pour les travaux futurs d'aménagement et de réaménagement adaptatif dans le cœur de la capitale. La plupart de ces emplacements

donnent sur le boulevard de la Confédération et ils permettront de rehausser l'expérience qu'en font les visiteurs, tout en renforçant l'importance du parcours le plus significatif au pays.

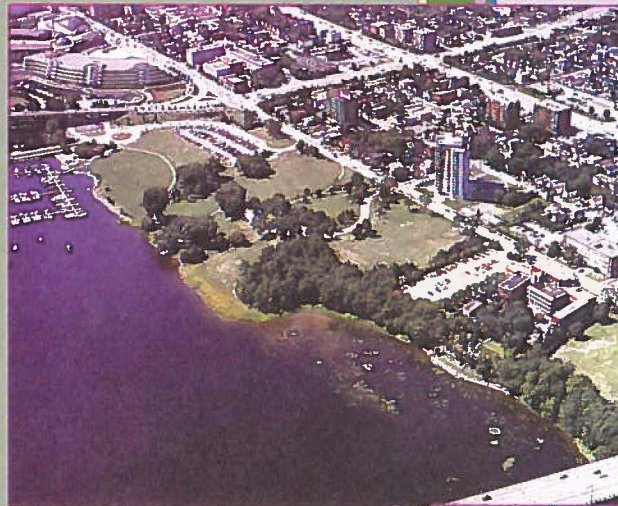
Les activités publiques et les attractions touristiques dans la cité parlementaire seront renforcées lorsque les Archives nationales seront réinstallées dans l'édifice commémoratif de l'Ouest, à la fin des travaux de rénovation qui permettront de l'adapter afin d'améliorer la programmation publique. À long terme, de nouveaux travaux de construction pourraient permettre d'agrandir et d'améliorer l'immeuble actuel de la Bibliothèque nationale. Un nouveau pavillon et la réinstallation du Jardin des provinces feraient de l'emplacement à l'ouest des nouvelles Archives publiques un cadre idéal pour les programmes publics des deux institutions historiques, tout en donnant accès à la cité parlementaire par l'ouest.

Un nouveau site a été réservé pour la Cour fédérale, à l'ouest de la pelouse de la Cour suprême. Un projet de design a été établi, en fonction des principes qui régissent la cité parlementaire. Il y aurait lieu de l'actualiser, de le préciser davantage et de le mettre en œuvre graduellement pour parachever la cité judiciaire qui fait partie de la cité parlementaire. Des travaux de paysagement permettraient de rehausser les espaces publics et de renforcer les passages piétonniers vers la rivière des Outaouais, et les installations souterraines permettraient de régler le problème urgent des services et du stationnement dans la cité.

L'Esplanade ouest, près de l'édifice de l'Ouest, donnerait sur le prolongement de la rue Bank. Les possibilités d'exploitation de ce site sont abordées dans la partie du présent document qui traite de l'axe de la rue Bank. Par ailleurs, les possibilités que présente le site de l'ambassade actuelle des États-Unis lorsqu'il sera acquis par le gouvernement du Canada sont abordées dans la section «Ouverture donnant sur la colline du Parlement». Des sites intercalaires au nord et au sud de la rue Wellington offrent d'autres possibilités de développement. La cour intérieure de l'Édifice de l'ouest deviendra un lieu spectaculaire, qui se profilera sur le ciel de la capitale et dont la pièce maîtresse sera un pavillon abritant une chambre parlementaire temporaire et des salles de réunion permanentes. Un nouvel atrium pourra également loger certaines installations entre l'immeuble de la Justice et l'édifice de la Confédération, comme on le voit dans l'illustration.

L'étape suivante consistera à dresser un plan d'aménagement paysager pour la colline du Parlement, afin d'en revitaliser l'environnement et les espaces publics, compte tenu de l'importance du site, qui est un élément central de notre patrimoine national, une importante destination touristique et le théâtre de diverses activités dans la capitale. Ce plan — mis en œuvre sur une période de 10 à 15 ans — transformera le cadre naturel des édifices nouvellement rénovés du Parlement.

Urban Park Network / Réseau de parcs urbains



A. Jacques-Cartier Park / Parc Jacques-Cartier



B. The Common (LeBreton) / La plaine (LeBreton)



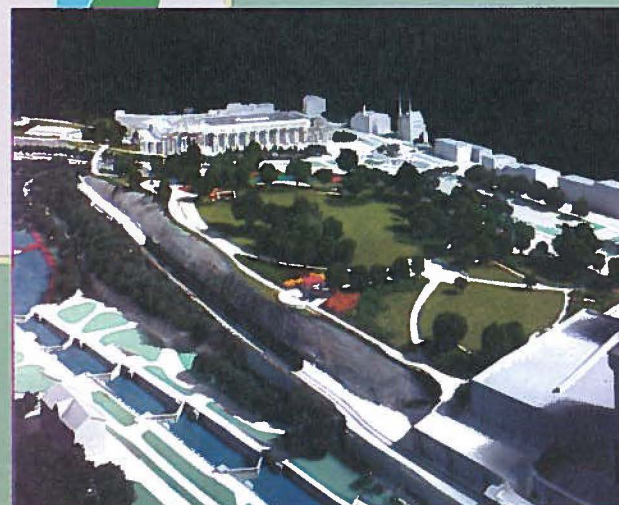
C. Garden of the Provinces / Le jardin des provinces



G. Rockcliffe Park / Parc Rockcliffe



E. Green Island Park / Parc de l'île verte



E. Major's Hill Park / Parc Major Hill

Legend / Légende

- Mixed Uses / Utilisations mixtes
- Green Spaces / Espace vert
- Road / Voie de circulation

Landmarks / Points de repère

- Parliament / Parlement
- Château Laurier
- National Arts Centre / Centre national des Arts
- National Gallery of Canada / Musée des beaux-arts du Canada
- Canadian Museum of Civilization / Musée canadien des civilisations
- Place du Portage

Bridges / Ponts

- Chaudière Bridge / Pont des Chaudières
- Portage Bridge / Pont du Portage
- Alexandra Bridge / Pont Alexandra
- Macdonald-Cartier Bridge / Pont Cartier-Macdonald



Réseau de parcs urbains

Le vaste réseau des parcs urbains de la capitale, qui occupe des terrains appartenant au gouvernement fédéral et à d'autres propriétaires, est depuis toujours l'un des principaux éléments de l'image «verte» de la capitale. Les parcs de la capitale sont des emplacements rêvés pour organiser des activités et des événements conçus de façon à aider les visiteurs à apprécier les qualités et les caractéristiques uniques de l'expérience canadienne.

Le parc Jacques-Cartier

L'emplacement actuel du parc Jacques-Cartier servait de lieu de repos et de campement aux portageurs qui s'apprêtaient à franchir la chute des Chaudières. Vu sa situation et sa topographie, l'emplacement était avantageux pour la construction et la réparation des embarcations ainsi que pour l'hivernage au cours des années 1900. Depuis les années 60, le Parc est exploité à des fins plus nombreuses et plus variées : navigation de plaisance, stationnement, événements spéciaux et festivals, activités sportives et récréatives. Le Plan d'orientation du parc Jacques-Cartier (1991) a été établi pour préserver les caractéristiques historiques du parc et pour veiller à l'exploitation équilibrée de ses ressources dans l'intérêt de tous, et notamment des enfants.

Le Jardin des provinces

Ce parc, avec son immense place, fut aménagé pour commémorer le centenaire de la Confédération du Canada en 1967. Or, comme il est situé à l'extrémité ouest de la rue Wellington, il est sous-utilisé. On pourrait peut-être envisager de le réaménager, parallèlement aux travaux de rénovation futurs de la Bibliothèque nationale et de conversion de l'Édifice commémoratif de l'ouest. Par ailleurs, vu l'état où il est, il faut apporter d'importants travaux de réfection au Jardin des provinces.

La Plaine

Ce futur parc sera aménagé dans le cadre des travaux de réaménagement des plaines LeBreton. Grâce à son emplacement, au cœur même des plaines LeBreton, il deviendra un axe reliant les terrains fédéraux au nord à la communauté locale au sud. En plus des activités ordinaires que l'on retrouve normalement dans un parc urbain, la Plaine pourra accueillir d'importantes manifestations publiques comme des festivals et des célébrations. Un plan plus détaillé visant la programmation d'importantes activités publiques sera établi dans le cadre des travaux de réaménagement des plaines LeBreton.

Le parc de la Confédération

Le parc de la Confédération, qui avait été conçu à l'origine comme une installation temporaire pour souligner l'inauguration du Centre national des Arts en 1967, est devenu l'un des parcs les plus appréciés et les plus populaires de la capitale. Vers la fin des années 70, le parc, qui était jusque-là un lieu de rencontre, devint un emplacement privilégié pour les festivals et les activités culturelles (des sculptures de glace du Bal de neige jusqu'au Festival de jazz d'Ottawa, en passant par le Festival franco-ontarien). Même si la nouvelle vocation du Parc a donné lieu à de nouvelles pressions, elle a également révélé des possibilités intéressantes qui allaient permettre d'exploiter le site de façon plus créative. Depuis 1994, l'aménagement de la Plaza des Festivals devant les bureaux de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et la Cour provinciale, les améliorations proposées pour la rue Elgin dans le cadre du projet du boulevard de la Confédération de même que les travaux qui ont été faits sur le pont Mackenzie King, tous ces facteurs ont confirmé le rôle du Parc au sein du cœur de la capitale. Une grande partie des travaux de réaménagement du parc de la Confédération ont été achevés en 1997.

Le parc Major et la pointe Nepean

Ces deux importants espaces verts offrent un éventail bien spécial de ressources panoramiques, interprétatives, environnementales et historiques qui, conjuguées à leur emplacement exceptionnel, en font des sites et des belvédères d'importance nationale. Un programme pluriannuel a été entrepris pour redonner au parc toute sa richesse et son intérêt public, et pour mieux accueillir les événements et les activités. Le parc Major, dont le réaménagement a été mené à bien en 1998, est également un site de premier plan pour tenir des expositions interprétatives portant sur l'histoire de la capitale.

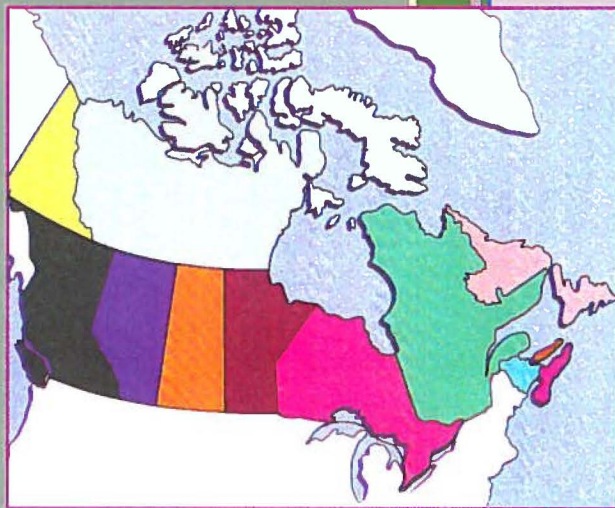
Le parc de l'île Verte

En face de l'hôtel de ville d'Ottawa et à côté des chutes Rideau, le parc de l'île Verte compte deux monuments, le Monument du souvenir à la mémoire des forces aériennes du Commonwealth ainsi que le Monument national aux artilleurs. À l'avenir, le Parc sera associé au centre d'interprétation «Le Canada sans frontières» et on y installera vraisemblablement d'autres monuments pour souligner le rôle et les réalisations du Canada sur la scène internationale.

Le parc de Rockcliffe

Le parc de Rockcliffe est l'un des plus anciens parcs d'Ottawa et c'est le premier à avoir fait l'objet de mesures de conservation de ses attraits naturels nombreux et variés. Ses qualités naturelles ont été reconnues et préservées par ses différents gestionnaires depuis 100 ans. Jusqu'au début des années 50, le parc de Rockcliffe était l'un des rares parcs urbains aménagés qui était facilement accessible par des modes de transport publics ou privés. On y retrouvait des installations favorisant les loisirs passifs et actifs, par exemple la raquette, les pique-niques, la marche et la navigation de plaisance. Le parc de Rockcliffe est une composante précieuse et bien spéciale du réseau des sites naturels et des espaces ouverts de la capitale, et la Commission de la capitale nationale considère que sa préservation et sa remise en état sont essentielles à la qualité de l'environnement dans la capitale. En 1998, elle a approuvé un plan décennal de réaménagement dont s'inspireront les travaux de remise en état du parc, qui auront pour objet de rétablir l'intégrité écologique du site original et l'accessibilité au pavillon.

Window on Canada / Un regard sur le Canada



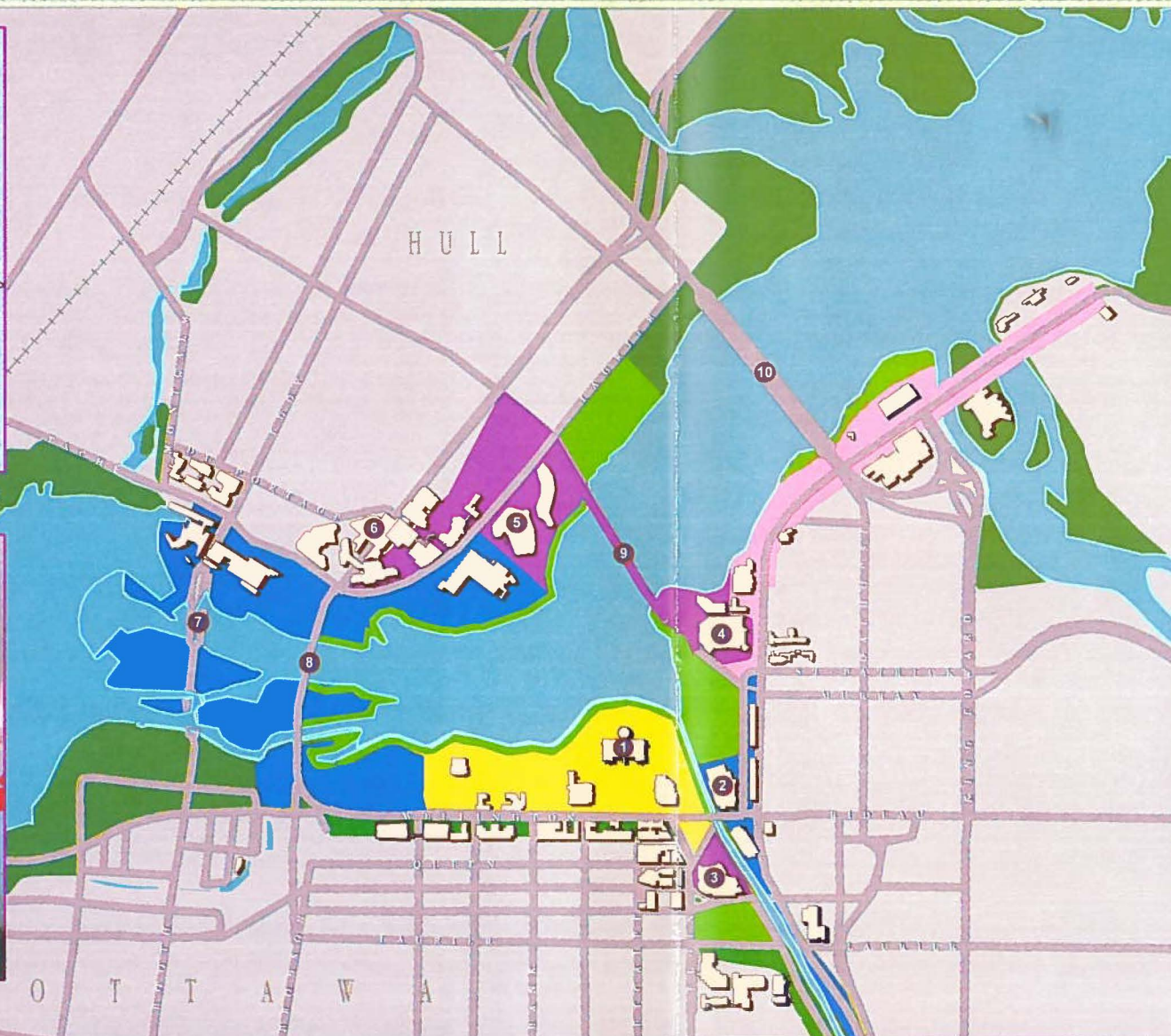
Representing Canada / La capitale représentative du Canada



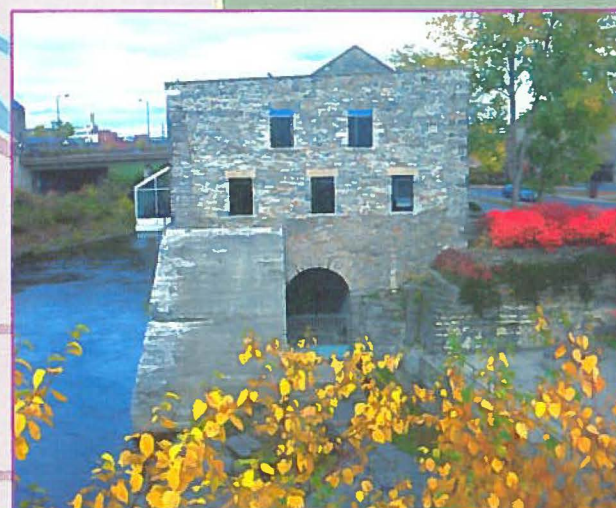
Its Peoples... / Sa population...



It's Past, Present & Future / Son passé, son présent et son avenir



The Green Capital / La capitale des espaces verts



The Heritage Capital / La capitale patrimoniale



The Political Capital / La capitale politique



The International Capital / La capitale internationale



The Cultural Capital / La capitale de la culture

Legend / Légende

Mixed Uses
Utilisations mixtes

Green Spaces
Espace vert

Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
 - 2 Château Laurier
 - 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
 - 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts du Canada
 - 5 Canadian Museum of Civilization
Musée canadien des civilisations
 - 6 Place du Portage
- ### Bridges / Ponts
- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
 - 8 Portage Bridge
Pont du Portage
 - 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
 - 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald

Political Capital
La capitale politique

International Capital
La capitale internationale

Green Capital
La capitale des espaces verts

Heritage Capital
La capitale patrimoniale

Cultural Capital
La capitale de la culture

Un regard sur le Canada

La capitale du Canada est un lieu de rencontre national qui reflète des souvenirs, des valeurs, des espoirs et des réalisations des Canadiens. Partout dans la capitale, les Canadiens peuvent apprendre à se connaître et à voir le reflet de leur identité nationale. Les institutions de la capitale, ses musées de calibre mondial et ses monuments nationaux sont des vitrines grâce auxquelles le Canada explique son passé, son présent et son avenir à des millions de visiteurs chaque année.

Le cœur de la capitale est le point de mire des visites dans la capitale. On y assiste à un jeu réciproque impressionnant entre des symboles nationaux, une architecture remarquable, des paysages spectaculaires et des ressources patrimoniales importantes, tant sur le plan culturel que sur le plan naturel.

Les visiteurs ont l'occasion de mieux comprendre le caractère profondément démocratique de la société canadienne en visitant les institutions qui protègent nos droits et garantissent nos libertés. La nature publique de ces institutions témoigne de l'accessibilité de notre gouvernement et de nos valeurs démocratiques. Le gouvernement fédéral est présent partout dans le cœur de la capitale, et plus particulièrement le long du boulevard de la Confédération. Certains sites importants illustrent le visage démocratique du Canada dont les édifices du Parlement et la Cour suprême.

La capitale est le lien officiel du Canada avec le reste du monde. Elle est régulièrement l'hôte de chefs d'État et de dignitaires étrangers. On y retrouve les ambassades et les délégations de tous les pays avec lesquels le Canada entretient des relations officielles et diplomatiques. C'est un lieu où les contributions du Canada sur la scène internationale sont mises en lumière. Un grand nombre d'institutions et de symboles qui témoignent du rôle international du Canada se trouvent sur la promenade Sussex, qui fait elle-même partie du boulevard de la Confédération :

- le ministère des Affaires étrangères (immeuble Lester B. Pearson)
- le centre «Le Canada sans frontières»
- le Musée canadien de la guerre
- le Monument au maintien de la paix
- la Monnaie royale canadienne
- le Musée des beaux-arts
- le Musée canadien des civilisations

L'histoire de notre capitale nationale reflète l'évolution d'une nation. Ses immeubles patrimoniaux à vocation industrielle racontent l'histoire de Canadiens ordinaires qui ont gagné leur vie à la sueur de leur front et, ce faisant, ont contribué à donner au pays une solide base économique. Le canal Rideau témoigne de l'histoire de la défense d'une jeune nation et de l'importance des transports dans

un pays qui se caractérise par son immensité. Nos Archives publiques et notre Bibliothèque nationale abritent des souvenirs chers à une nation. Voici quelques sites importants du patrimoine dans le cœur de la capitale : le canal Rideau et les immeubles à vocation industrielle de l'île Victoria et de l'île des Chaudières et les terrains de la E.B. Eddy.

La rivière des Outaouais, avec son escarpement, ses chutes, ses îles et ses rivages, est un trésor naturel au cœur même du cœur de la capitale. De nombreuses échappées dans le cœur de la capitale offrent une vue imprenable sur les collines onduoyantes et verdoyantes de la Gatineau. Panoramas, parcs, promenades et sentiers protégés donnent aux Canadiens l'occasion d'explorer leur capitale de verdure, tout en leur rappelant l'importance de protéger et de préserver notre remarquable patrimoine naturel. Dans le cœur de la capitale, on peut explorer la verdure de la capitale dans les sites suivants :

- l'escarpement et les rivages de la rivière des Outaouais
- les secteurs des chutes Rideau et de la chute des Chaudières
- le parc Jacques-Cartier et le parc Major
- le panorama de la rivière des Outaouais et des collines de la Gatineau

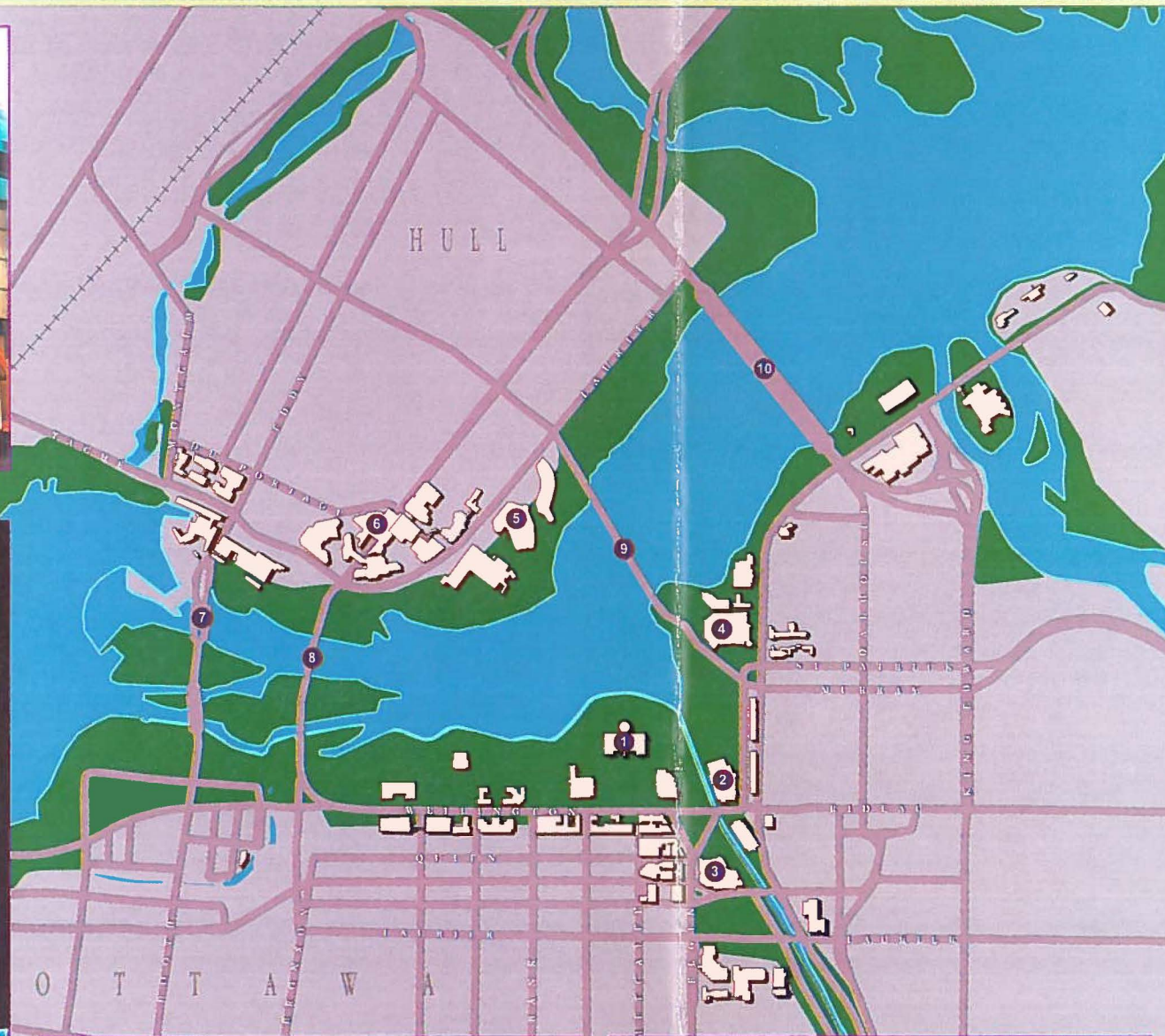
Bien avant l'arrivée des premiers colons européens, la terre que nous appelons aujourd'hui Canada était habitée par de nombreuses premières nations ayant chacune leur langue et leur culture. Aujourd'hui, la région de la capitale nationale reflète les vastes richesses culturelles de notre pays. Voici certaines institutions culturelles nationales importantes dans le cœur de la capitale :

- le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature et le Musée canadien de la photographie contemporaine
- le Centre national des Arts
- le Musée des beaux-arts du Canada

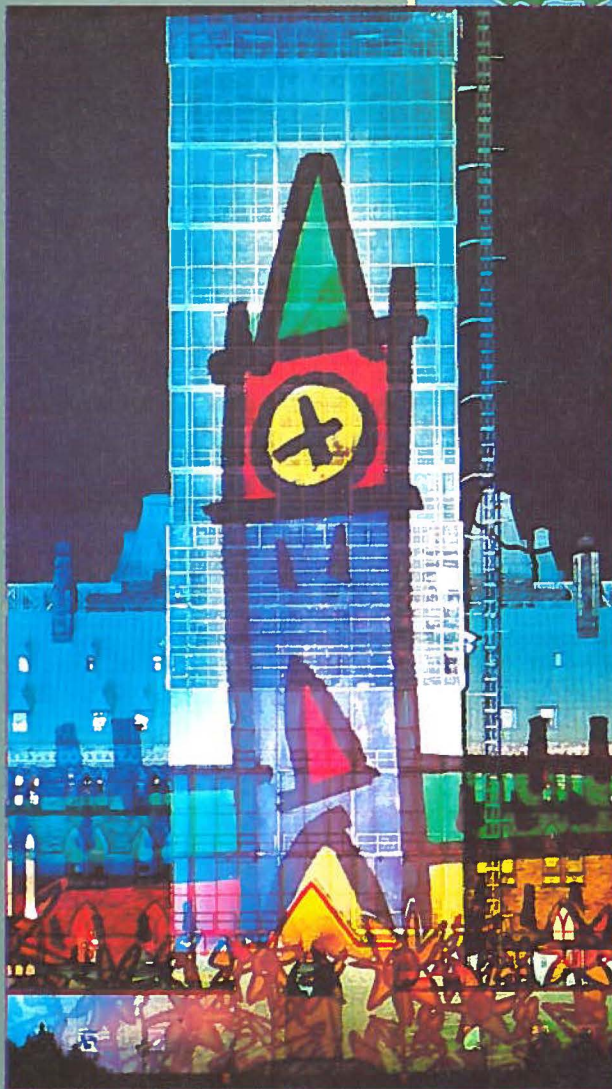
Providing the Capital Experience / Faire l'expérience de la capitale



Capital Visitor Services / Information pour les visiteurs dans la capitale



Youth Programs / Programmes pour les jeunes



Interpretation Programs / Programmes d'interprétation



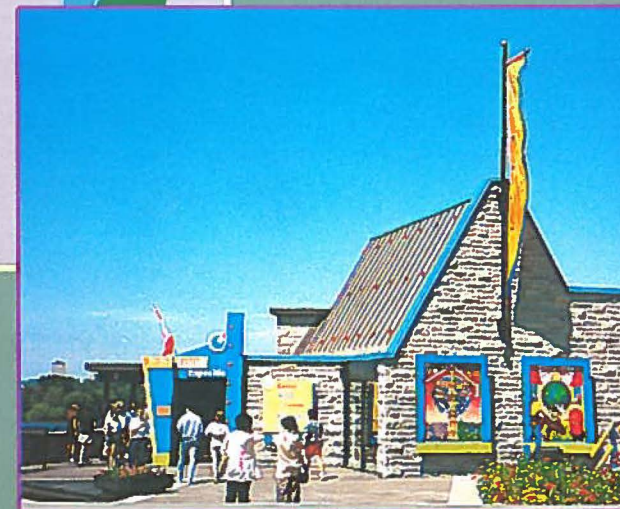
Canada's Meeting Place / Le lieu de rencontre du Canada



Outdoor Activities / Activités en plein air



Pageantry & Traditions / Apparats et traditions



Programming Sites / Lieux consacrés aux programmes

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Faire l'expérience de la Capitale

Une visite dans la capitale nationale peut influencer profondément les sentiments qu'éprouvent les Canadiens envers leur pays. Elle leur donne un sentiment d'appartenance et leur permet de mieux comprendre ce qu'est le Canada. Selon certains sondages, plus de la moitié de tous les visiteurs estiment que l'occasion de se familiariser davantage avec le Canada est un facteur important de leur décision de visiter la capitale. La plupart conviennent que la capitale est une riche source d'information sur l'histoire du Canada et considèrent que ses monuments et ses institutions sont un bon moyen de commémorer les réalisations dont le Canada peut s'enorgueillir. Une vaste majorité est convaincue que tout Canadien devrait visiter sa capitale au moins une fois dans sa vie. Aux yeux des Canadiens, la capitale est :

- un lieu qui permet de se familiariser avec le Canada
- un symbole de fierté nationale
- une façon de faire connaître le Canada au reste du monde
- un moyen de promouvoir notre culture et notre patrimoine
- une belle région métropolitaine dont nous pouvons être fiers
- un lieu de rencontre national

La région de la capitale nationale accueille des visiteurs canadiens et étrangers qui se joignent au million de résidents locaux pour célébrer la capitale, se familiariser avec elle et en faire l'expérience. Les visiteurs sont un moteur dynamique de l'économie de la capitale :

- 5,2 millions de visiteurs par année, chiffre qui devrait doubler au cours des 20 prochaines années
- plus de 80 p. 100 des visiteurs sont des Canadiens et ceux-ci visitent la capitale à longueur d'année
- presque 1,5 million de visiteurs se rendent sur la Colline du Parlement les visiteurs ont un niveau d'instruction élevé et veulent des expériences enrichissantes et éducatives
- la durée moyenne du séjour dans la capitale est de 4,5 jours

La tendance indique que les Canadiens et les voyageurs étrangers sont de plus en plus nombreux à vouloir visiter la capitale nationale. L'intérêt accru que suscite le tourisme culturel, une population vieillissante qui cherchera à retrouver l'esprit d'aventure de sa jeunesse, une population mieux instruite et un nombre accru de visiteurs étrangers, tous ces facteurs exerceront une grande influence au cours des prochaines années.

Des services nombreux et diversifiés permettent de les accueillir, de les informer et de les orienter au sujet de la capitale, de ses symboles nationaux, de ses sites et de ses attractions. Les visiteurs peuvent mieux comprendre l'importance nationale de la capitale, son rôle, son histoire et ses fonctions. Voici certains des services qui permettent de rehausser l'expérience des visiteurs dans la capitale :

- l'Infocentre de la capitale
- les services d'orientation, d'information et de promotion et une signalisation appropriés
- l'accès aux symboles et aux institutions de la capitale

Les activités et les programmes organisés dans la capitale mettent en lumière nos talents, nos aspirations et notre créativité, et renforcent notre fierté et notre unité. Voici quelques activités d'importance nationale :

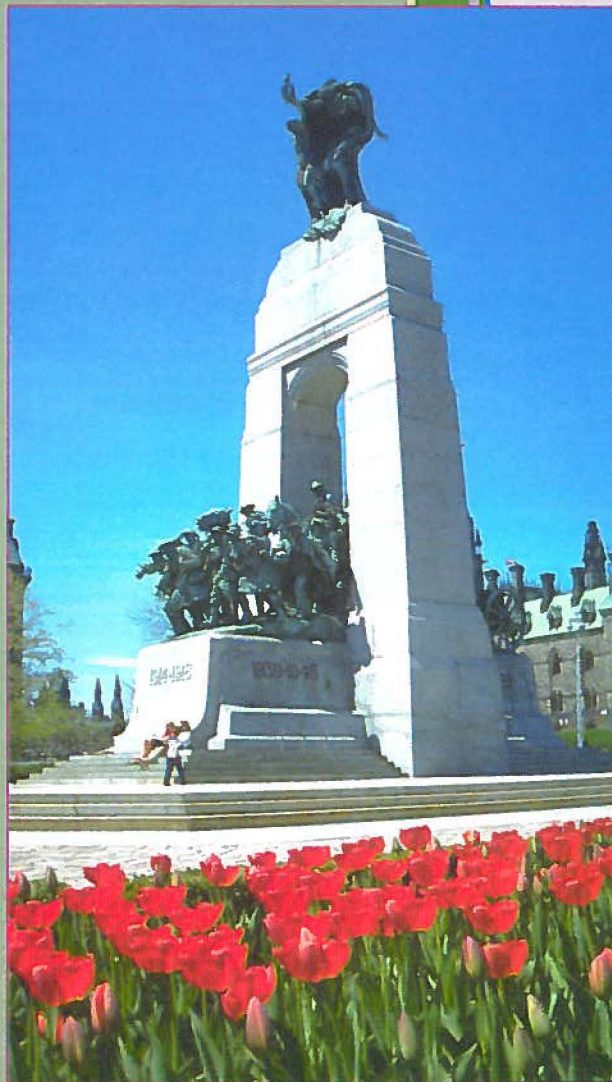
- la fête du Canada
- le Bal de neige
- les Lumières de Noël au Canada
- le programme Les tulipes de l'amitié
- le centre Le Canada sans frontières

La capitale tend la main à la nation pour rassembler et unir les Canadiens. Des programmes comme l'Organisation des capitales canadiennes encourage tous les citoyens, particulièrement les familles et les jeunes Canadiens, à faire l'expérience de la capitale.

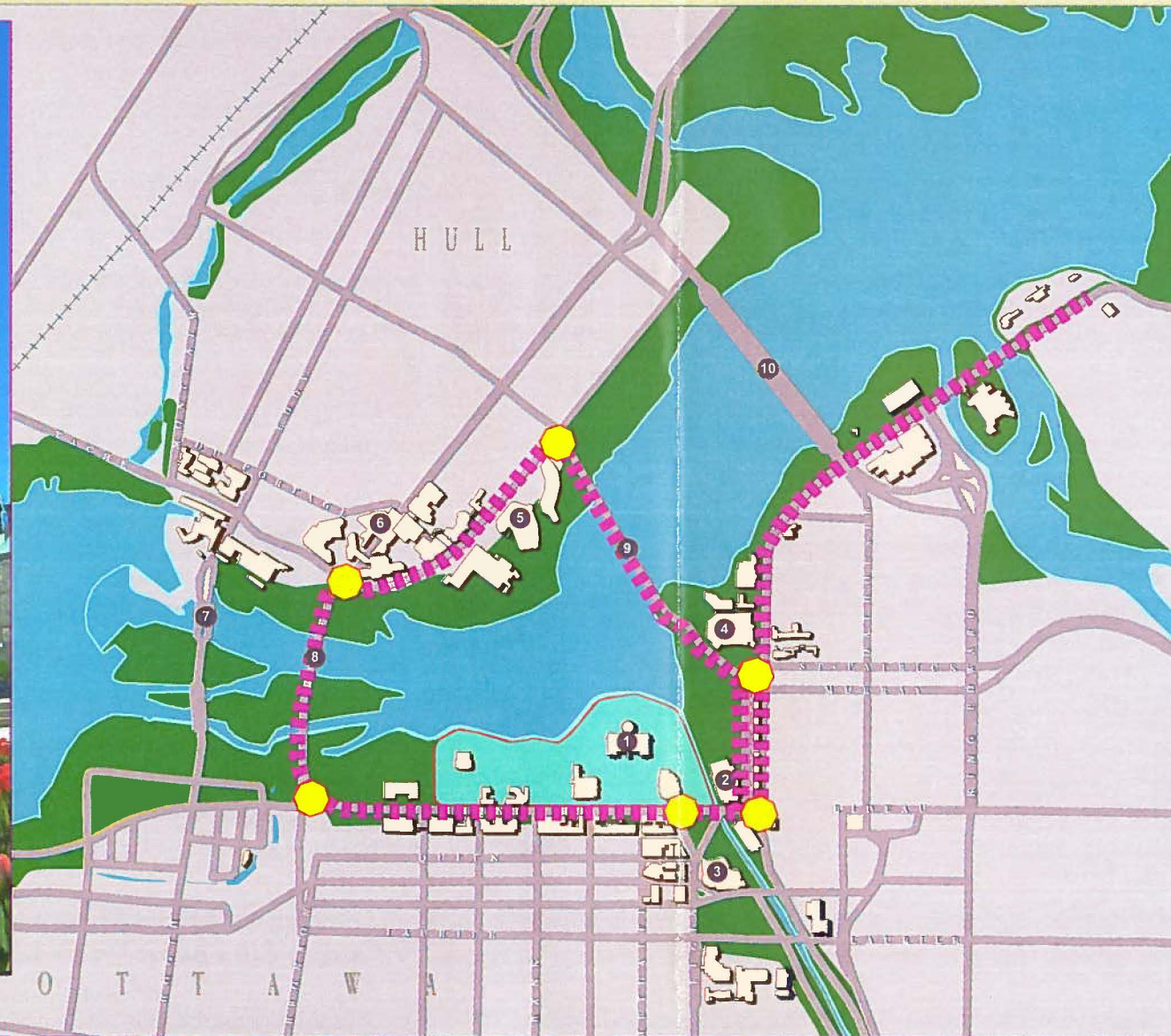
Des programmes d'interprétation donnent aux visiteurs et aux résidents l'occasion de découvrir l'identité nationale du Canada. Grâce à des présentations interprétatives qui se caractérisent par l'imagination et la créativité, les Canadiens s'imprègnent des histoires de leur passé, de leur présent et de l'avenir. Parmi les programmes d'interprétation de la capitale, on retrouve les suivants :

- sur la colline du Parlement : le spectacle de son et lumières, Info-tente, la Troupe de la Colline
- des programmes destinés aux jeunes comme le jeu-questionnaire Défi de la capitale, les Célébrations du millénaire de la génération Y
- le service d'interprétation du boulevard de la Confédération

Commemoration and Symbols / Commémoration et symboles



Principal Events (War Memorial) / Événements principaux (Monument commémoratif de guerre)



Tulipes (Tulips Legacy) / Hommages (Les tulipes de l'amitié)



Illustrious Canadians (Terry Fox) / Canadiens illustres (Terry Fox)

Legend / Légende

-  Mixed Uses
Utilisations mixtes
-  Green Spaces
Espace vert
-  Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

-  1 Parliament
Parlement
-  2 Château Laurier
-  3 National Arts Centre
Centre national des Arts
-  4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
-  5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
-  6 Place du Portage

Bridges / Ponts

-  7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
-  8 Portage Bridge
Pont du Portage
-  9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
-  10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald

-  Principal events and
installations in
key locations
-  Prime Ministers
Premiers ministres
-  Symbols / Emblems
Symboles / Bannières



Principal Ideas (Justice, Peacekeeping) / Principes fondamentaux (Justice, maintien de la paix)



Prime Ministers (Wilfrid Laurier) / Les premiers ministres (Wilfrid Laurier)



Public Art (L'équilibre) / Art public (L'équilibre)



Symbols (Banners) / Symboles (Bannières)

Commémoration et symboles

Le principal objet des symboles est de commémorer des personnes, des événements ou des idées qui revêtent de l'importance pour la collectivité dans son ensemble. Ces symboles sont des moyens de consolider et de transmettre les valeurs collectives.

Le Canada est un pays jeune et dynamique. Depuis la Confédération en 1867, il a accompli de nombreuses réalisations, tout en ayant subi de nombreux changements. Les Canadiens veulent que leur capitale soit le reflet de ce qu'ils étaient et de ce qu'ils sont devenus. Il conviendrait que tous ceux qui visitent la région de la capitale nationale y voient un témoignage de l'expérience canadienne qui leur montre ce que c'est que d'être Canadien, un lieu où les Canadiens peuvent s'enorgueillir de leurs propres réalisations et de celles de leurs concitoyens.

Les commémorations sont des symboles permanents que les générations futures pourront apprécier. Dans la région de la capitale nationale, ils peuvent revêtir diverses formes.

Le Monument commémoratif de guerre ou le Monument au maintien de la paix symbolisent des événements ou des idées qui ont eu ou qui continuent d'avoir des répercussions importantes sur l'histoire des Canadiens, et dont ceux-ci peuvent continuer de s'inspirer et de s'enorgueillir.

Le boulevard de la Confédération se prête bien à la commémoration de Canadiens éminents ou d'événements et d'idées de signification nationale, et on trouve de nombreux exemples de témoignages de premier plan le long de ce parcours, par exemple les statues de Terry Fox et de la Rébellion du nord-ouest, ainsi que la Flamme du centenaire sur la Colline du Parlement.

Nombre des grands leaders politiques nationaux du Canada sont honorés dans la capitale nationale, la plupart du temps sur la colline du Parlement, qui, d'un point de vue symbolique, est le site primordial du cœur de la capitale, le long du boulevard de la Confédération. Dans le cadre de la stratégie globale d'aménagement du boulevard de la Confédération, la Colline du Parlement sera réservée à des témoignages commémoratifs rendant hommage à la royauté et à des députés, et plus précisément à d'anciens Premiers ministres.

Certains événements ou certaines idées qui revêtent une signification nationale ont aussi une dimension internationale. Ils nous rappellent le rôle important que joue le Canada dans le monde. Le don de tulipes de la Hollande est un exemple des hommages qui sont rendus au Canada.

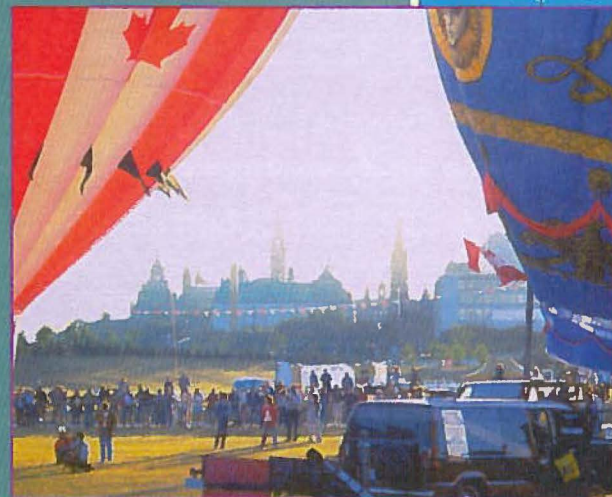
Les statues et les autres œuvres d'art qui émaillent la capitale témoignent de la très grande diversité des expériences des Canadiens. Se promenant dans le cœur de la capitale, les Canadiens et les visiteurs étrangers peuvent voir des œuvres de nombreux artistes canadiens qui illustrent notre histoire, nos valeurs, notre caractère national et nos héros.

Certains témoignages moins permanents célèbrent et communiquent des idées. Il s'agit par exemple de bannières, de décorations et de mobilier urbain. Les bannières qui enjolivent le boulevard de la Confédération, et qui représentent les provinces et les territoires du Canada, de même que la manifestation «Les Lumières de Noël au Canada», qui réunit les collectivités canadiennes dans le cadre d'une célébration nationale, sont des exemples de représentation symbolique dans la capitale.

LeBreton Flats / Les Plaines LeBreton



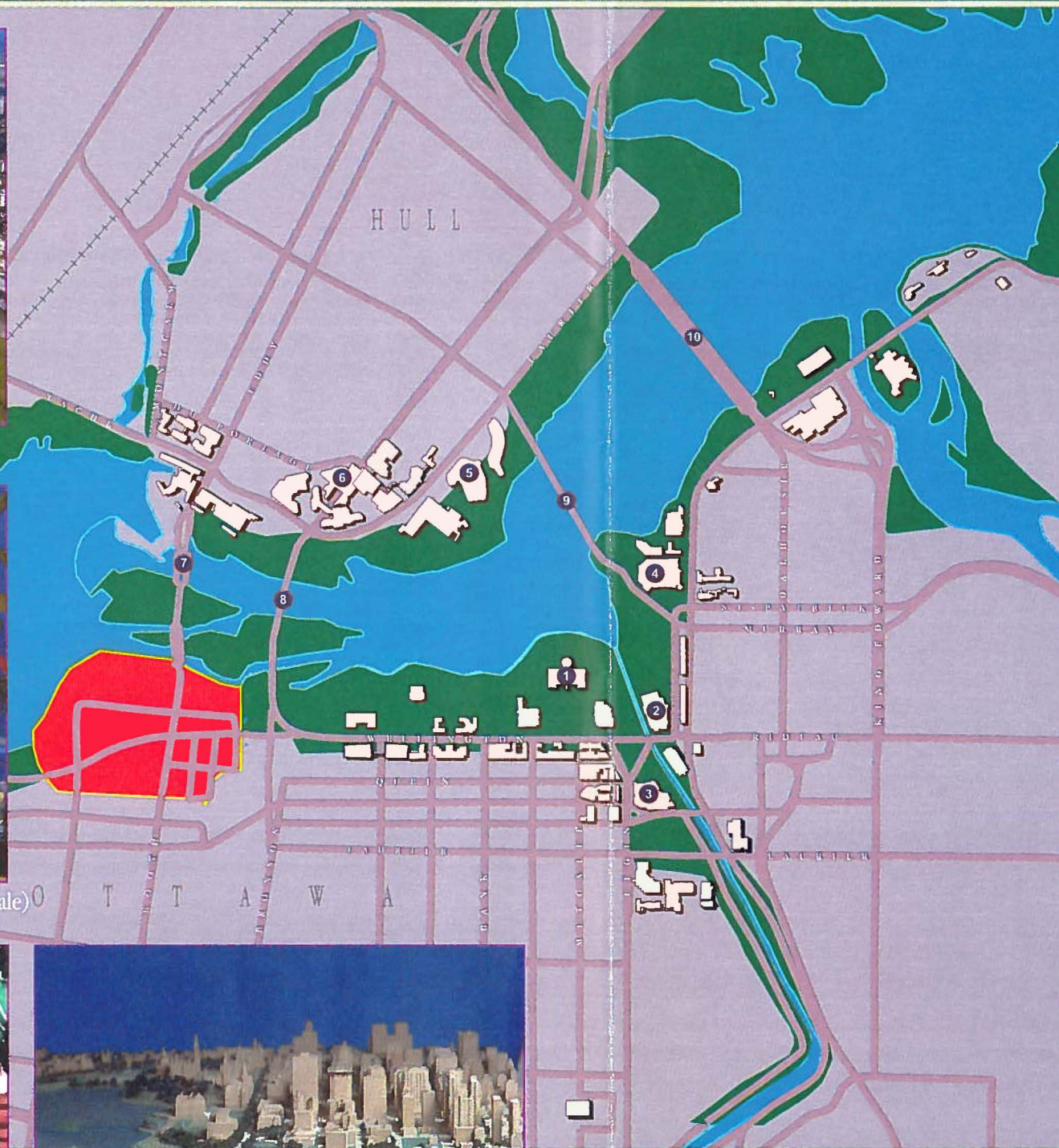
Existing / Actuel



The Common (Capital Park) / La plaine (parc de la capitale)



The Common, looking east / La plaine, vers l'est



Looking east / Vers l'est



River Shore / Les berges



Residential Street / Rue résidentielle



Booth Street / Rue Booth

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Les Plaines LeBreton

Les plaines LeBreton sont un site bien spécial en plein cœur de la capitale nationale. Leur superficie (66 hectares) et leur emplacement (à côté de la Colline du Parlement, le long du boulevard de la Confédération, en face de l'île des Chaudières et de l'île Victoria et sur les rives de la rivière des Outaouais) en font un lieu important pour l'aménagement futur de la région de la capitale.

Les plaines LeBreton seront une communauté modèle pour le XXI^e siècle. Elles représentent actuellement l'un des derniers secteurs riverains stratégiques appartenant au gouvernement fédéral dans le cœur de la capitale. Leur destin sera de devenir un point de mire à la fois national et régional. Les berges de la rivière seront accessibles au public. De nouveaux immeubles publics, par exemple des musées, pourraient y être construits et un nouveau parc permettrait d'y organiser des événements d'envergure nationale. Ce sera également une communauté où on pourra vivre, travailler et s'amuser, une communauté mixte où un même immeuble pourra abriter des logements, des bureaux et des commerces.

La Commission de la capitale nationale conservera environ 16 hectares de terrain sur les plaines LeBreton pour le compte du gouvernement fédéral; ils serviront principalement à l'aménagement de nouveaux musées, de galeries d'art ou de bureaux d'importance nationale ou internationale et d'espaces verts.

Une fois réaménagée, la promenade de l'Outaouais permettra aux résidents autant qu'aux visiteurs d'avoir accès au secteur riverain.

Le parc «la Plaine» sera un nouveau lieu où l'on pourra organiser des événements publics comme les célébrations de la fête du Canada.

Les terrains situés au sud du nouveau «boulevard LeBreton» serviront surtout à la construction d'environ 2 400 nouvelles résidences, de même que de bureaux et de commerces de détail.

Le cadre de planification de l'avenir a été approuvé par le gouvernement fédéral et les autorités régionales et municipales. Des modifications aux Plans directeur ont été approuvées pour que les plaines LeBreton puissent être intégrées au cœur de la capitale. Des travaux ont déjà été entrepris pour permettre à la Commission de la capitale nationale de consolider la propriété des terrains au nom du gouvernement fédéral et d'entreprendre la prochaine phase de l'aménagement, notamment la cession des terrains qui seront utilisés à des fins privées.

On prévoit que certains travaux de construction de la nouvelle communauté seront entrepris peu après le début du nouveau millénaire.

Diplomatic Missions / Délégations diplomatiques



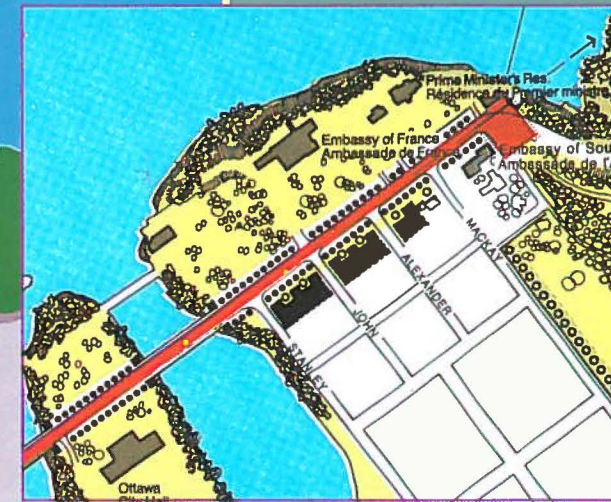
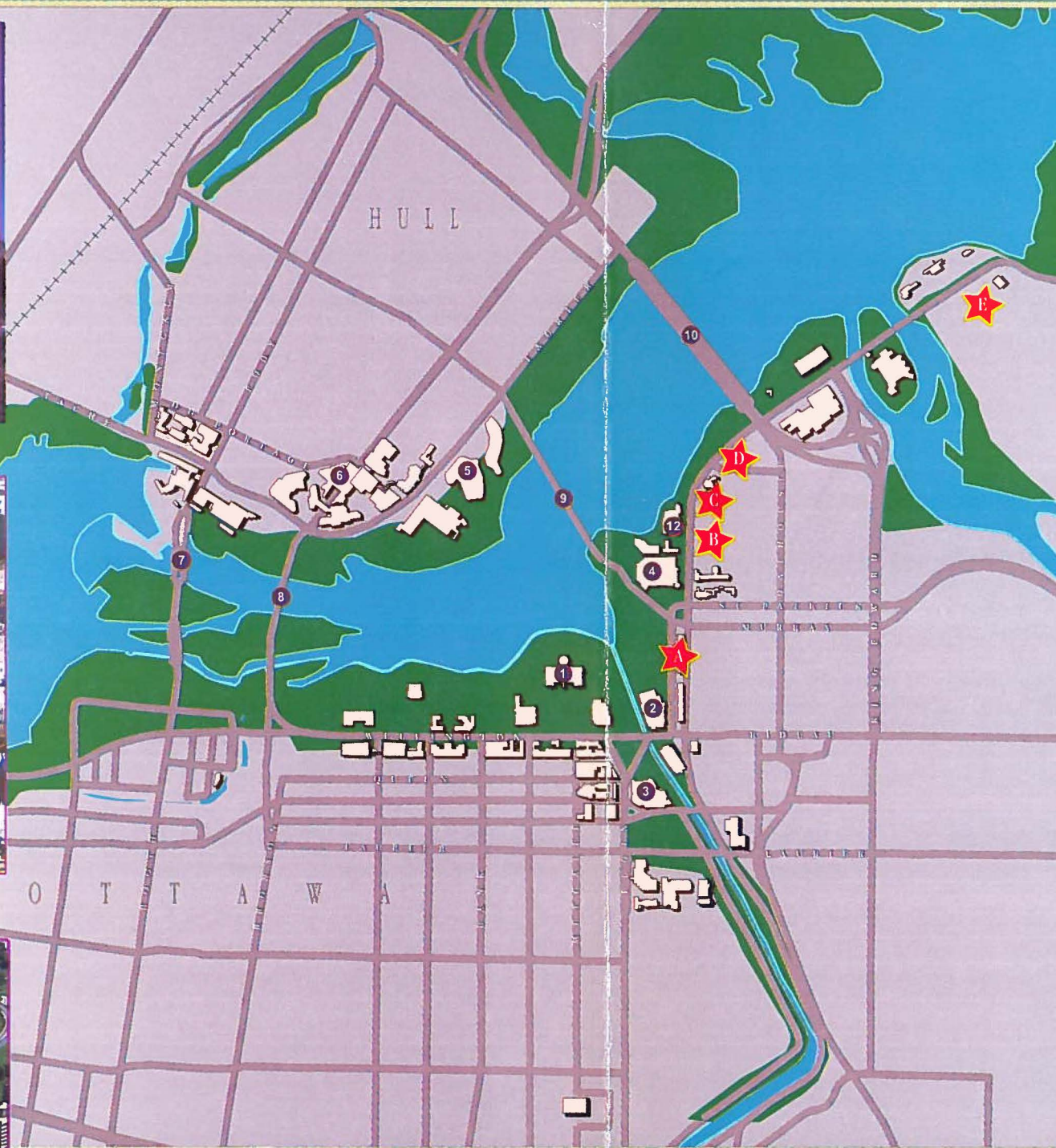
New U.S. Embassy / Nouvelle ambassade des États-Unis



St-Andrew Street Site / Emplacement sur la rue St-Andrew



Embassy of Japan / Ambassade du Japon



Sites on Sussex Drive north
Emplacements situés sur la promenade Sussex nord



Aerial view of Sussex Drive
Vue aérienne de la promenade Sussex



Proposed Saudi Arabia Embassy
Ambassade proposée pour l'Arabie saoudite

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald

Embassies Ambassades

- A U.S. / États-Unis
- B St-Andrew Site /
Emplacement sur la rue
St-Andrew
- C Japan / Japon
- D Saudi Arabia
Arabie saoudite
- E Sites on Sussex Drive North /
Emplacements situés sur la
promenade Sussex nord

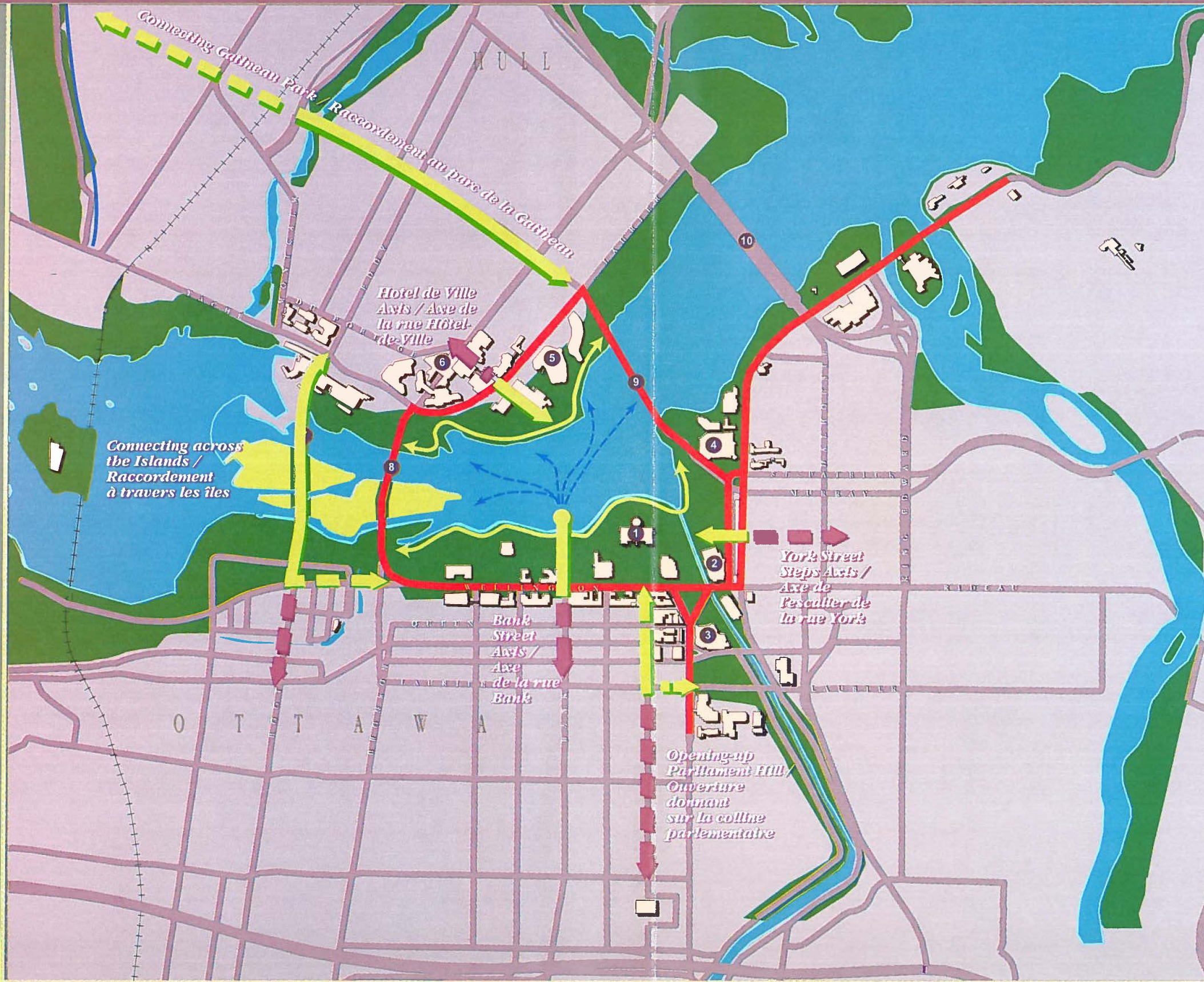
Délégations diplomatiques

Les ambassades font partie intégrante de notre capitale nationale. Elles rehaussent le prestige de la capitale et leur présence souligne le caractère international de la capitale. Celle-ci compte plus de 100 délégations diplomatiques étrangères avec lesquelles le Canada entretient des liens. Dans ce contexte, plusieurs nouvelles missions diplomatiques - ambassades, hauts-commissariats ou chancelleries - pourraient s'installer sur la promenade Sussex. Il reste des lots vacants sur la rue Sussex et dans le secteur adjacent qui pourraient être vendus à des gouvernements étrangers et à des organisations non gouvernementales internationales de premier plan.

Il faudra réaliser des études de planification appropriées pour chaque site et s'en inspirer pour élaborer des lignes directrices régissant l'aménagement. Il faudra tenir compte du règlement municipal sur le zonage et y demander les modifications qui s'imposent, le cas échéant.

Au fil des ans, plusieurs gouvernements étrangers se sont installés sur la promenade Sussex. Le ministère des Affaires étrangères y occupe l'édifice Lester B. Pearson. La résidence des invités du gouvernement au 7, rue Rideau Gate se trouve également dans le même secteur. Enfin, selon le Plan de 1998 de la capitale du Canada et le concept du boulevard de la Confédération, la promenade Sussex fait partie de ce qu'il est convenu d'appeler le secteur international.

Core Area Connections / Liens pour le cœur de la capitale



Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
 - Green Spaces
Espace vert
 - Road
Voie de circulation
- ### Landmarks / Points de repère
- 1 Parliament / Parlement
 - 2 Château Laurier
 - 3 National Arts Centre / Centre national des Arts
 - 4 National Gallery of Canada / Musée des beaux-arts du Canada
 - 5 Canadian Museum of Civilization / Musée canadien des civilisations
 - 6 Place du Portage
- ### Bridges / Ponts
- 7 Chaudière Bridge / Pont des Chaudières
 - 8 Portage Bridge / Pont du Portage
 - 9 Alexandra Bridge / Pont Alexandra
 - 10 Macdonald-Cartier Bridge / Pont Cartier-Macdonald



Liens pour le cœur de la capitale

La capitale du Canada est au seuil d'un nouveau millénaire après un siècle de transformations qui l'ont fait passer de ville forestière, au XIXe siècle, à la capitale très spéciale qu'elle est aujourd'hui. Une foule de réalisations ont vu le jour depuis l'érection de ces structures visionnaires au sommet de la colline des Casernes. De nombreuses possibilités existent pour mettre en valeur la beauté des paysages naturels, des symboles nationaux déjà en place, des espaces verts et des terrains urbains. Les systèmes gouvernementaux et judiciaires ainsi que les traditions culturelles du Canada sont représentés sur les plateaux qui surplombent la rivière des Outaouais. Le façonnement de la nation par le cadre naturel est symbolisé par la rivière même.

La planification de la capitale depuis Gréber et même avant lui se fondait sur l'objectif de créer un contraste positif entre les "terrains de l'État" et les "terrains municipaux". Ceux-ci reflètent des zones de juridiction bien définies entre les propriétés qui relèvent du fédéral et celles qui relèvent des municipalités. Ces zones de juridiction remontent aux origines mêmes de la capitale et des villes d'Ottawa et de Hull. Ce contexte a donné lieu à des formes de développement bien différentes selon qu'il s'agit de symboles nationaux, comme des pavillons érigés le long du point central de la rivière et ou du tissu urbain engendré par les rues qui entourent lesdits pavillons.

Le boulevard de la Confédération, qui se trouve à la lisière des terrains de "l'État" et des terrains de la "Ville", a contribué à formaliser cette distinction, ce qui a créé une certaine séparation entre les espaces et les activités qui touchent les terrains de l'État et ceux qui se rattachent au centre-ville.

De nouvelles voies de communication sont par conséquent proposées à l'intérieur du cœur de la capitale afin d'accroître l'interaction qui existe entre les attraits de la capitale qui appartiennent à l'État, les espaces riverains, et les terrains urbains sous la juridiction des administrations municipales qui les entourent. Capitalisant sur les plans établis pour le boulevard de la Confédération, pour le secteur de la Cité parlementaire et pour les plaines LeBreton, une série d'améliorations sont suggérées pour les prochaines 25 ou 50 prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie du public, de réutiliser les rives de la rivière et les liens qui y conduisent. Le public, les visiteurs de la capitale et les résidents des deux côtés de la rivière profiteront de ces améliorations. Ces dernières visent à accroître la vitalité entre les agglomérations qui longent des deux rives et à relier davantage les centres-villes d'Ottawa et de Hull. Pour ce faire, il faudra que tous les paliers décisionnels fassent preuve de collaboration.

Un élément clé des liens pour le cœur de la capitale est l'escalier de la rue York que la Commission s'appête à construire à côté de la nouvelle ambassade des États-Unis sur la promenade Sussex. L'escalier constituera un lien piétonnier

important entre le belvédère de la Colline du Parlement et du Canal Rideau, le parc Major, la promenade Sussex, la rue York et le marché By.

La CCN a aussi collaboré avec des intervenants des secteurs public et privé à proposer l'établissement de "liaisons" qui relieraient entre elles les installations prévues pour les visiteurs

Les concepts illustrés sur les panneaux qui suivent sont fondés sur certains principes essentiels qui fourniront des idées sur la capitale du futur.

- assurer la primauté de la colline du Parlement, du secteur qui l'entoure et du paysage de la rivière des Outaouais
- amener les gens à se rendre sur les bords de la rivière et à leur faire traverser celle-ci, ce qui constituera l'expérience centrale de la capitale relier
- les terrains centraux de la capitale aux villes d'Ottawa et de Hull
- capitaliser à l'avenir sur le caractère unique de la capitale du Canada, les réalisations antérieures et les occasions qui se présentent actuellement
- s'engager à maintenir l'excellence du design et à édifier une superbe capitale par le biais des espaces publics, des rues et des édifices
- tenir compte de la qualité de l'environnement naturel lors de la réutilisation des terrains qui bordent la rivière

Liens pour le cœur de la capitale

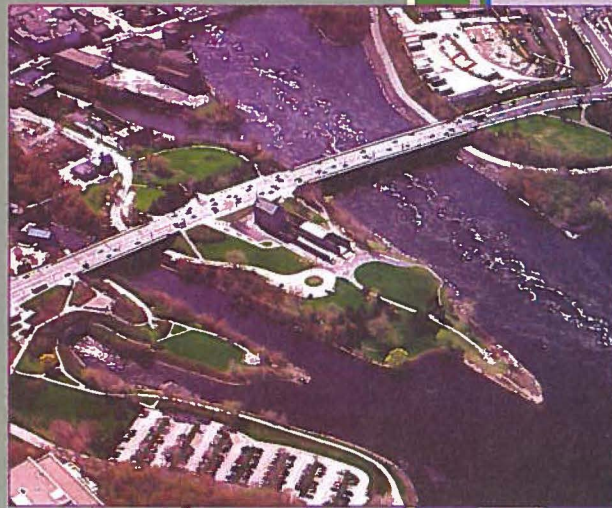
Les quatre concepts présentés dans le présent cadre d'aménagement de la capitale sont les suivants :

- **Îles des Chaudières et Victoria**
Création de liens physiques et culturels entre les deux rives de la rivière des Outaouais par le truchement d'une réutilisation adaptée aux besoins et de l'interprétation du caractère unique et panoramique des îles et de leur caractère industriel.
- **Secteur industriel de E.B. Eddy**
Il s'agit d'un concept de redéveloppement à long terme pour les terrains qui ont présentement une vocation industrielle en combinant un usage de l'espace à des fins culturelles, institutionnelles, publiques et résidentielles, tout en ménageant une vue des édifices du Parlement et du boulevard de la Confédération et en reliant le secteur de la rue Hôtel-de-ville à la rivière des Outaouais.
- **Axe de la rue Bank**
Apport d'améliorations au design urbain et au cadre naturel pour lier les activités urbaines qui ont cours sur la rue Bank au symbolisme du secteur de la colline du Parlement et développer différents moyens de traverser la rivière.
- **Ouverture donnant sur la colline du Parlement**
Il s'agit de relier la colline du Parlement au centre-ville et d'améliorer l'accès et l'apparence du cœur de la capitale en aménageant de nouveaux espaces publics importants et des rues bien paysagées en plus de créer de nouvelles vues sur la colline du Parlement.

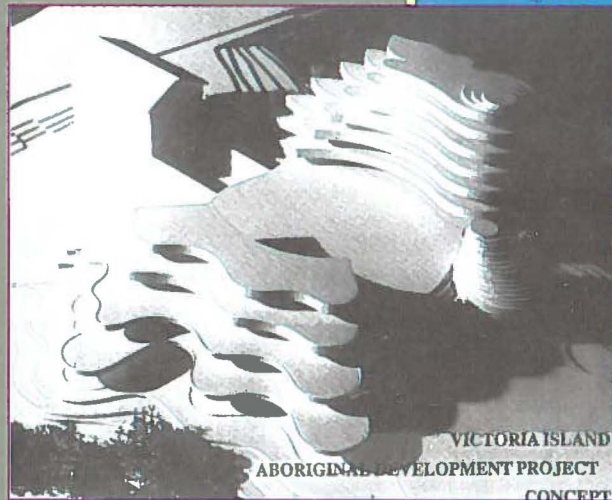
Un autre concept vient s'ajouter à la liste bien que son développement en soit à un stade préliminaire :

- **Lien avec le parc de la Gatineau**
Il s'agit d'améliorer le rôle de la capitale et l'accès au parc de la Gatineau pour les résidents et les visiteurs en transformant les boulevards Saint-Laurent et la voie Laramée/McConnell (jusqu'à la promenade du Lac-des-Fées) en une promenade urbaine reliée directement au boulevard de la Confédération.

Chaudières and Victoria Islands / Îles des Chaudières et Victoria



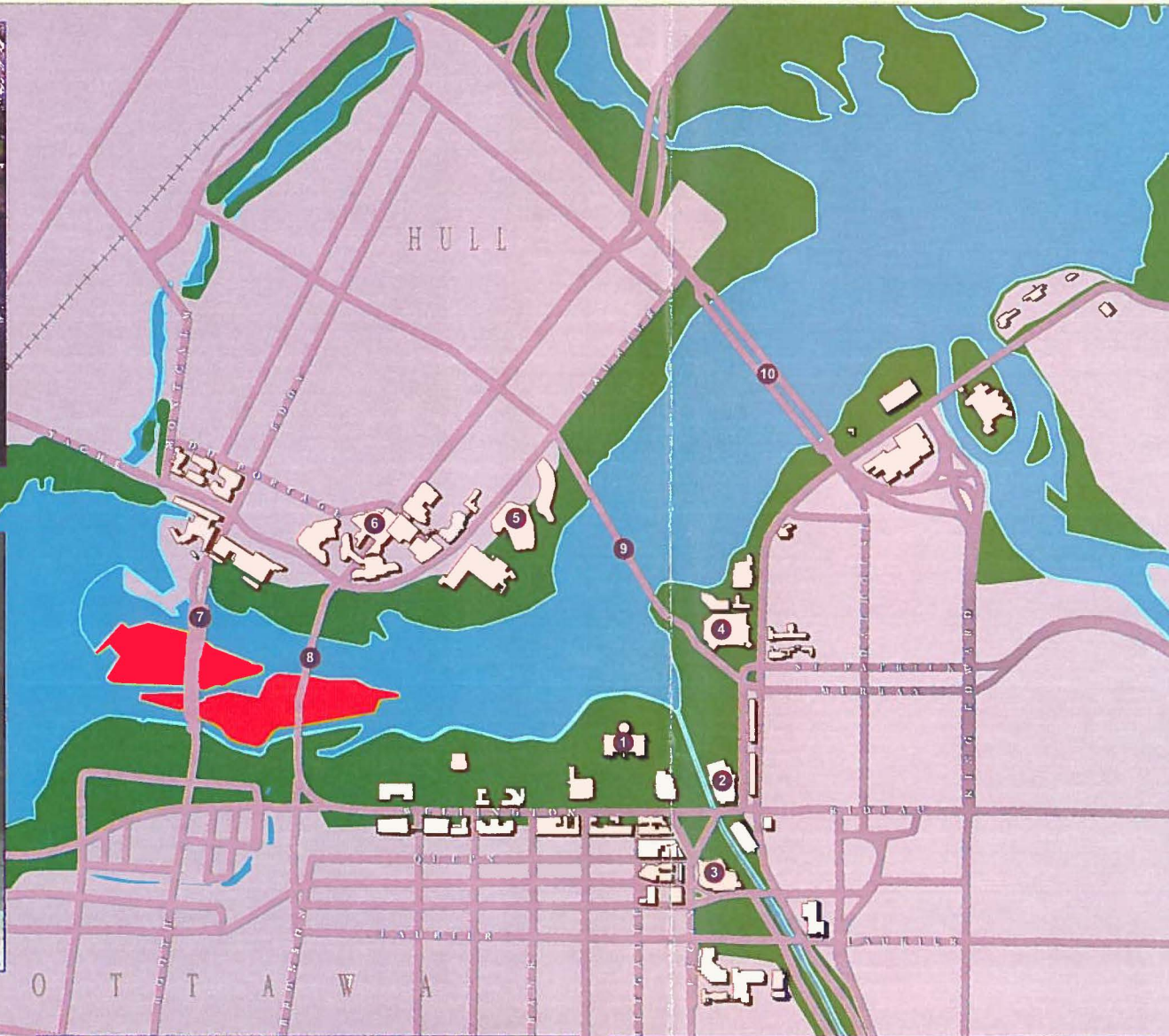
Victoria Island / Île Victoria



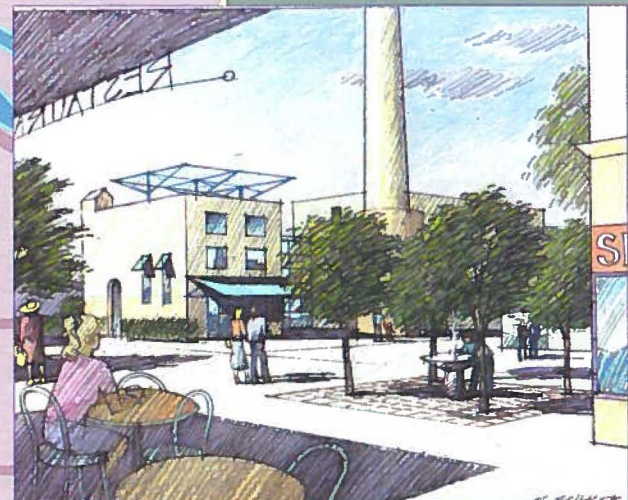
Aboriginal Centre / Centre autochtone



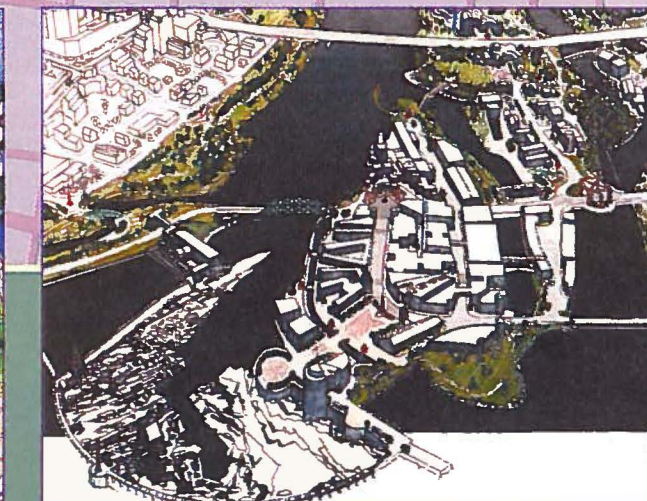
Concept Plan / Concept



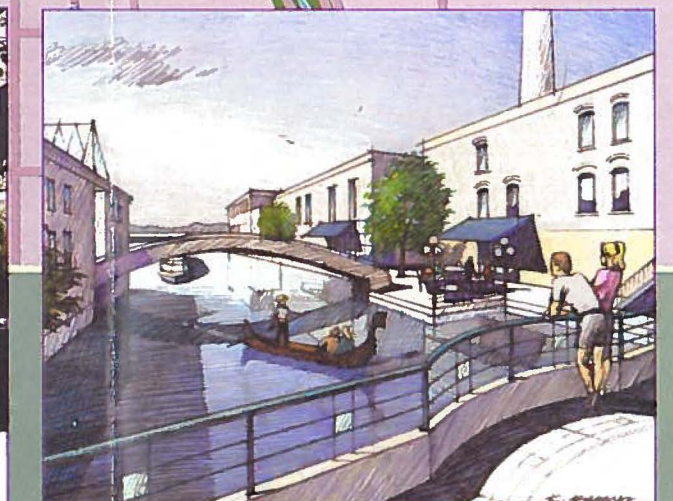
Chaudière Island / Île des Chaudières



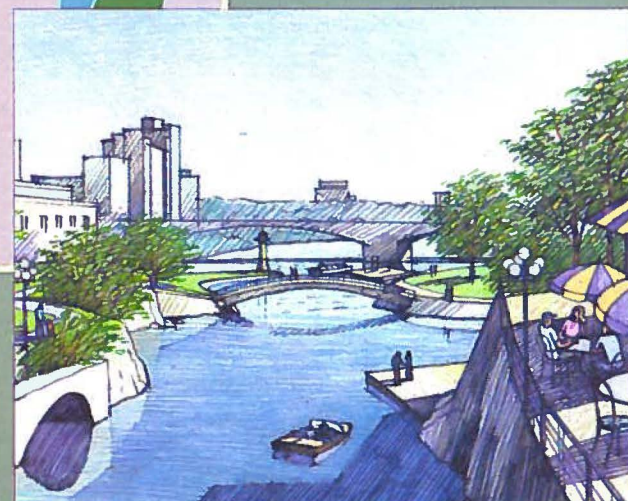
Sketch / Esquisse



Bird's Eye View / Vue à vol d'oiseau



Sketch / Esquisse



Sketch / Esquisse

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Îles des Chaudières et Victoria

L'île Victoria et l'île des Chaudières offrent des possibilités uniques en leur genre. Au milieu de la rivière des Outaouais, au cœur de la capitale canadienne, les deux îles revêtent de l'importance pour les trois cultures fondatrices - la culture autochtone, la culture française et la culture anglaise. Témoins de l'histoire industrielle du Canada, ce sont les deux seuls endroits de la capitale où l'on trouve des terres et des constructions patrimoniales en plein milieu de la rivière des Outaouais, et elles constituent un lien symbolique et matériel entre le Québec et l'Ontario.

Par ailleurs, le cadre naturel y est magnifique. Les deux îles, qui sont entourées d'eau - la puissante chute des Chaudières, le mystérieux Trou-du-diable, les eaux paisibles des canaux - offrent des échappées étonnantes mais peu connues le long de la rivière, par exemple sur les édifices du Parlement, la Cour suprême et le Musée canadien des civilisations.

L'histoire des îles est parallèle à celle du Canada : les premières nations ont négocié des traités sur l'île Victoria; Samuel de Champlain et les coureurs des bois ont poursuivi leurs explorations vers l'ouest; l'industrie des pâtes et papiers a exploité la puissance de la rivière; à portée des îles, Ottawa est devenue la capitale du Canada; elles ont assisté à la naissance de la Confédération canadienne. Abstraction faite de la colline du Parlement, nul autre endroit ne revêt autant de signification symbolique dans la capitale.

S'inspirant de leur milieu naturel extraordinaire, la Commission de la capitale nationale a établi un plan de réaménagement de l'île Victoria et de l'île des Chaudières qui comporte les éléments suivants :

- un réseau piétonnier ininterrompu qui relie tous les éléments importants des îles et qui met l'accent sur la nature contrastée des eaux, depuis les rapides jusqu'aux bassins calmes
- la priorité accordée aux passerelles piétonnières, aux sentiers, aux quais, aux installations d'accostage et à d'autres moyens d'interagir avec les eaux environnantes, pour les mettre en valeur

La proposition vise à encourager l'aménagement d'attractions destinées à la fois aux visiteurs et aux résidents locaux, qui pourront s'y retrouver, partir en exploration, échanger et profiter, à longueur d'année, de toute une gamme d'activités à vocation commerciale, culturelle, récréative, éducative et industrielle. Le plan devrait être mis en œuvre par le biais d'un partenariat entre le secteur public, le secteur privé et le secteur sans but lucratif. Par ailleurs, le projet d'ouvrir la rivière des Outaouais à la navigation saisonnière pour les plaisanciers est encouragée. Des projets à cet effet pourraient être initiés par les gouvernements et les administrations municipales.

Le cœur de la capitale devrait tirer profit de l'aménagement des îles. Si on y offre des activités plus variées, les îles apporteront une contribution à la vie de l'aire centrale et deviendront une attraction en soi. Un lieu peu connu deviendra accessible et les résidents tout comme les visiteurs pourront y admirer le centre-ville d'un nouveau point de vue, tout en y découvrant notre patrimoine industriel; de plus, les îles représenteront un nouveau moyen d'accéder à la rivière et aux chutes.

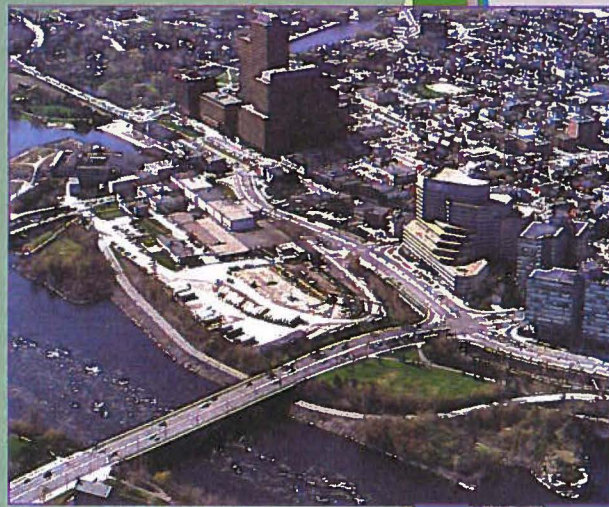
L'aménagement des îles nous donnera l'occasion d'offrir des services d'interprétation pour expliquer le rôle qu'a joué la rivière dans l'histoire au pays, ainsi que la culture des premières nations et l'activité industrielle au XIXe siècle.

En devenant une destination touristique nouvelle et importante, les îles représenteront de nouveaux débouchés commerciaux pour le secteur privé et, par conséquent, elles seront une source de création d'emplois pendant les travaux de construction et d'emplois permanents par la suite.

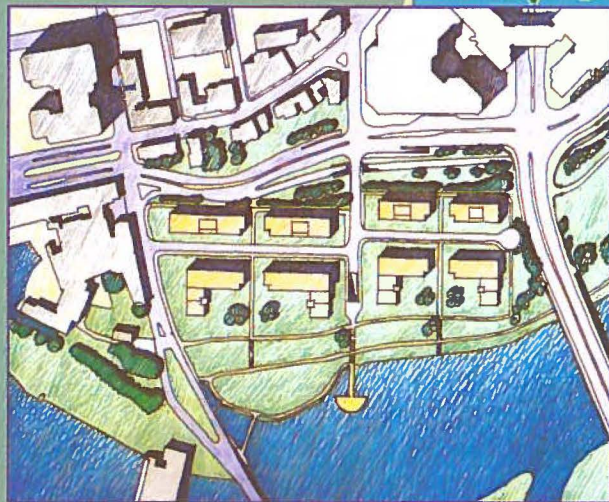
Enfin, grâce à un réseau de passerelles piétonnières, on établira un lien physique entre Ottawa et Hull et un lien symbolique entre les trois cultures fondatrices.

Il n'est pas question d'entraver les activités industrielles qui ont actuellement lieu sur les sites. Ces activités se poursuivront au moins pendant les 25 prochaines années.

Industrial Land E.B. Eddy / Secteur industriel de E.B. Eddy



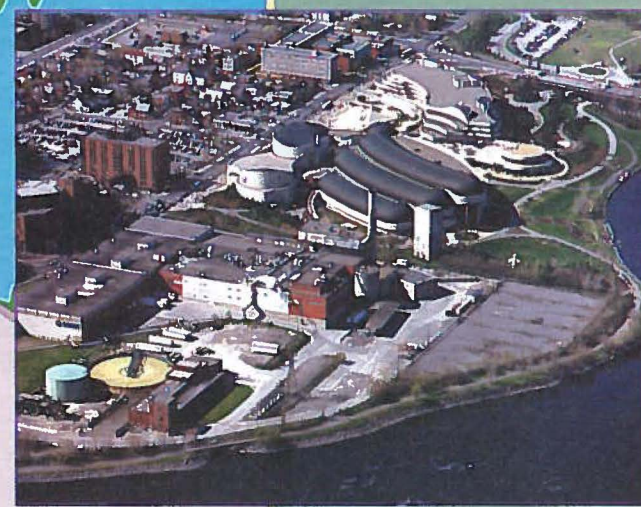
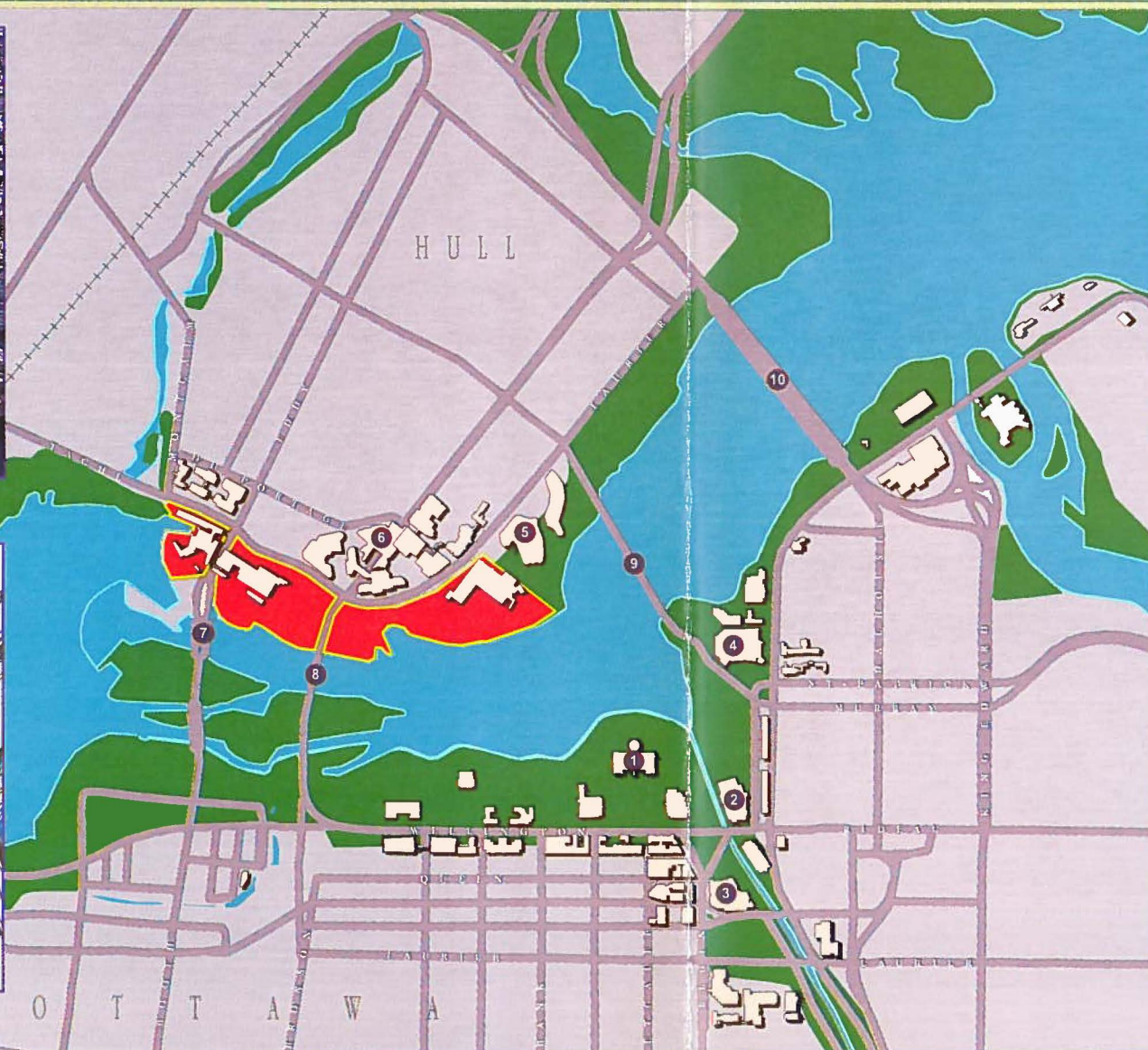
Blvd. Taché Site / Site du boul. Taché



Illustrative Plan / Plan esquisse



Sketch of Taché Site / Esquisse du site Taché



Laurier Site / Site de la rue Laurier



Illustrative Plan / Plan esquisse



Sketch of Laurier Site / Esquisse du site Laurier

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Secteur industriel de E.B. Eddy

Le gouvernement a toujours voulu protéger les sites importants le long de la rivière dans le cœur de la capitale du centre-ville. Le présent projet vise l'acquisition et le réaménagement de deux sites de la E.B. Eddy à Hull, l'un sur le boulevard Taché et l'autre sur la rue Laurier (où se situe actuellement l'usine des Papiers Scott). On reconnaît également que les Produits forestiers E.B. Eddy Limitée et que leurs activités industrielles sont importantes pour leurs employés et l'économie de Hull. Ainsi la réalisation de ce projet doit considérer que les activités de E.B. Eddy continueront au moins pendant les 25 prochaines années.

Lors de phases ultérieures, les terrains seraient réaménagés en fonction des besoins du gouvernement et des conditions générales du marché. Pour l'instant, l'emplacement ouest, sur le boulevard Taché, présente de bonnes possibilités d'aménagement mixte à vocation à la fois résidentielle et commerciale, tandis que le site est, sur la rue Laurier, serait vraisemblablement réservé à des édifices publics, puisqu'il est situé sur le boulevard de la Confédération.

Ce sont deux des derniers emplacements riverains dans le cœur de la capitale. Parallèlement au secteur nord des plaines LeBreton, ils représenteraient une source raisonnable d'approvisionnement en terrains pour les travaux futurs de construction du gouvernement. L'acquisition de ces deux sites assurerait un accès public ininterrompu aux berges de la rivière des Outaouais, tant à Ottawa qu'à Hull, et permettrait de remettre en état les rivages et les terrains attenants et de les intégrer au réseau des espaces ouverts de l'aire centrale.

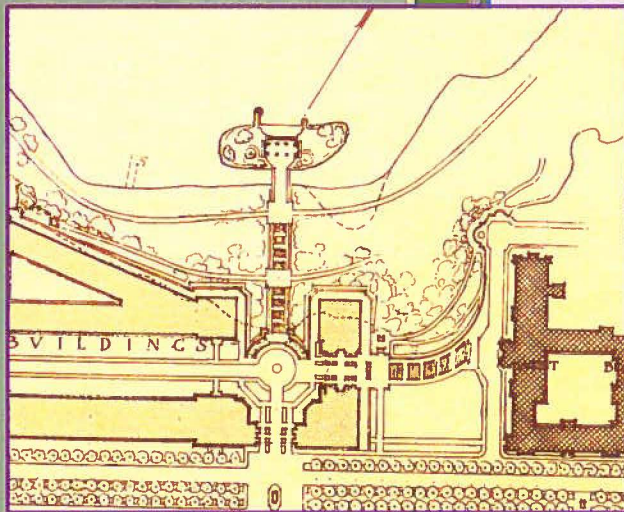
Le site du boulevard Taché permettrait d'aménager une communauté unique en son genre, un nouveau quartier en plein cœur du centre-ville, qui serait le pendant, à Hull, des plaines LeBreton. C'est l'un des rares sites offrant des possibilités d'aménagement riverain et un accès direct à la rivière des Outaouais. C'est également l'un des principaux points d'accès à la chute des Chaudières et au Trou-du-diable, deux emplacements uniques et spectaculaires. Ces endroits patrimoniaux seraient intégrées à un plan général d'aménagement.

Le site de la rue Laurier, à côté du Musée canadien des civilisations, serait réaménagé en «pavillon dans le paysage» où se tiendraient des activités nationales ou internationales, sur le modèle des institutions nationales actuellement installées le long du boulevard de la Confédération.

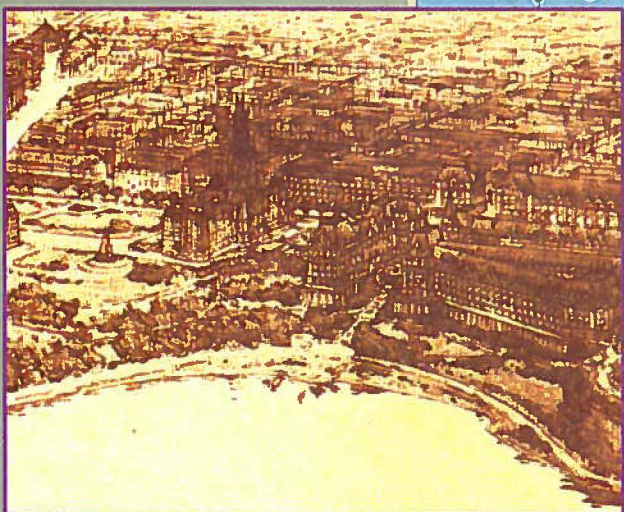
Le principal défi sera de veiller à ce que le passage des utilisations industrielles aux utilisations non industrielles se fasse rapidement. L'implantation de ces deux initiatives dépend de la volonté du propriétaire foncier actuel de négocier la vente des terrains au gouvernement fédéral. L'un des principaux éléments de cette transition sera la dépollution du site après plusieurs années d'activité industrielle.

Un autre défi auquel il faudra faire face tient au choix de nouvelles utilisations qui intéresseront le secteur privé et qui tiendront compte des conditions générales du marché.

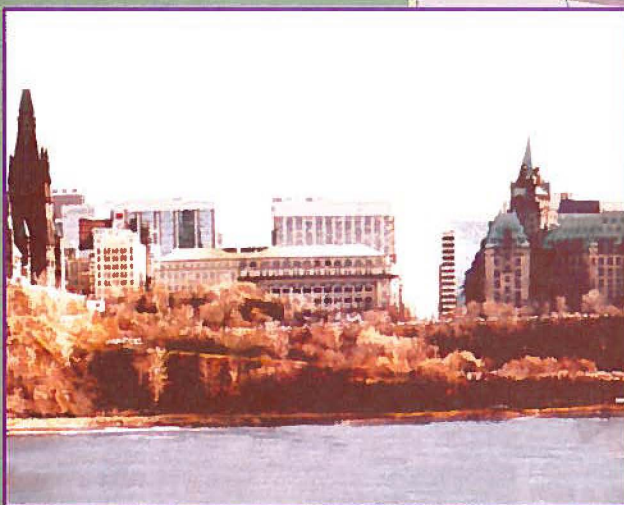
Bank Street Axis / Axe de la rue Bank



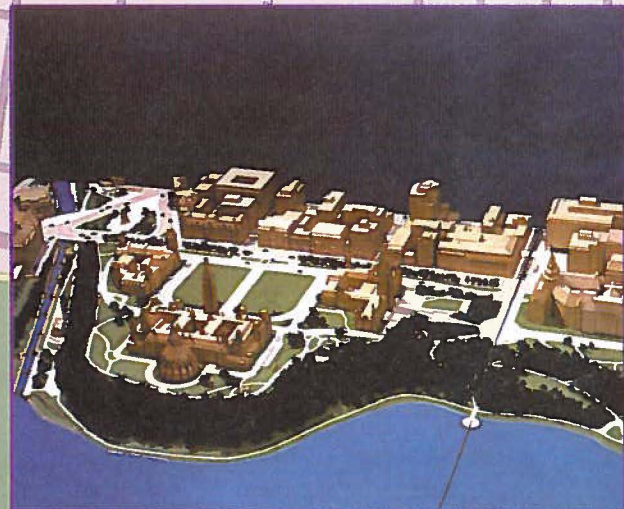
Holt Plan 1915 / Plan Holt 1915



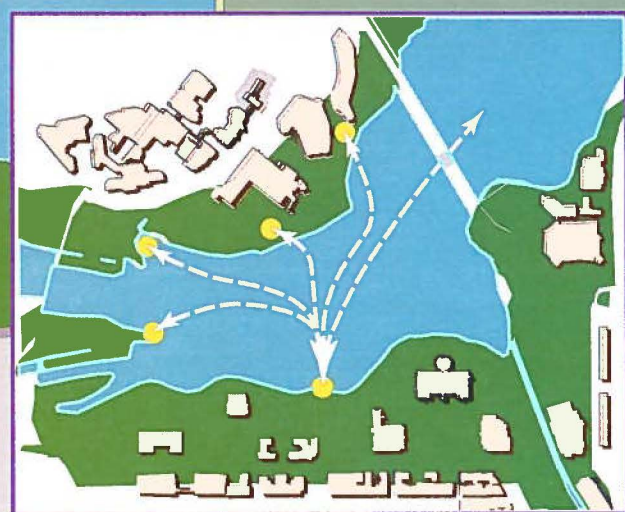
Holt Plan Perspective 1915 / Perspective du Plan Holt 1915



Existing View of Escarpment / Vue de l'escarpement actuel



Precinct Area Plan / Plan du secteur de la cité parlementaire



Water Taxi Network / Réseau de navettes fluviales



View from Wellington Street / Vue de la rue Wellington



Aerial View of Escarpment / Vue aérienne de l'escarpement

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts
du Canada
- 5 Canadian Museum of
Civilization
Musée canadien
des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald



Axe de la rue Bank

La rue Bank, qui traverse le centre-ville et le quartier dit Centre-ville, est une artère commerciale très achalandée qui n'en a pas moins réussi à conserver son caractère humain et ses qualités urbaines patrimoniales. Le prolongement de la rue Bank permettrait d'assurer un lien spectaculaire entre la rue Bank, la cité parlementaire, la vallée de l'escarpement et la rivière des Outaouais. À partir d'un quai aménagé le long de la rive, de petites embarcations pourraient transporter les passagers entre la cité parlementaire et d'autres destinations riveraines importantes du coeur de la capitale.

Historiquement, le «sentier des amoureux», aménagé dans les années 1860 à la base de l'escarpement, montre que les résidents de l'époque exploitaient déjà les possibilités de la rivière des Outaouais et de ses escarpements pour leurs activités récréatives et contemplatives. C'est par un arc gothique pittoresque construit en 1881 qu'on accédait à l'extrémité ouest du sentier, depuis la rue Bank. L'arc fut ensuite intégré à l'immeuble de la Cour suprême, construit en 1890, et qui séparait l'extrémité ouest de la Colline du Parlement du quartier résidentiel qui occupait alors le reste de la cité parlementaire.

Cette façon informelle d'utiliser la vallée de l'escarpement fut intégrée à un projet formel dans le Plan Holt/Bennett de 1915. Ce dernier proposait, au sein d'un nouveau campus administratif, un square formel défini par de nouveaux immeubles qui allait marquer l'axe de la rue Bank, comme on le voit dans l'illustration, et se prolonger par un immense escalier amenant à un quai d'accostage saillant sur la rivière. Cette idée de prolonger la rue Bank jusqu'à la rivière a été reprise, sous une forme moins spectaculaire, dans d'autres plans établis pour la cité parlementaire, et est demeurée l'un des éléments clés du Plan de 1987 de la cité parlementaire. L'achèvement du boulevard de la Confédération, l'amélioration du sentier riverain et l'intérêt accru que suscite l'exploitation de la rivière elle-même nous donnent aujourd'hui une occasion d'y revenir.

Traversant le coeur de la cité parlementaire, entre l'édifice de la Confédération et l'Esplanade ouest, l'axe de la rue Bank relierait l'esplanade du boulevard de la Confédération, au sud, à un belvédère à colonnade qui pourrait éventuellement être aménagé en amont de la vallée, au nord. La vue d'une rive à l'autre y serait spectaculaire. Un escalier en gradins, peut-être même un funiculaire et des sentiers traversant l'escarpement boisé, permettraient de circuler entre le belvédère et un quai d'accostage. Celui-ci donnerait accès à un service de bateaux-taxis qui transporteraient les passagers vers d'autres destinations le long de la rivière des Outaouais, par exemple le Musée des civilisations, le parc du Lac-Leamy et le centre «Le Canada sans frontières», à côté des chutes Rideau.

À l'intérieur de la cité, un chemin bordé d'arbres le long de l'Esplanade ouest de la Colline permettrait aux visiteurs et à d'autres piétons d'aller de la rue Wellington au belvédère, au début de l'axe de la rue Bank. En plus de l'aménagement, sur le site de l'Esplanade ouest, de services d'hébergement et d'entretien, d'aires d'entreposage et d'un stationnement souterrain pour la cité parlementaire, l'axe de la rue Bank, s'il est exploité à des fins publiques populaires, pourrait favoriser des utilisations plus dynamiques et la mise sur pied de services touristiques, dans le cadre d'un site paysagé en terrasse qui pourrait y être aménagé. On pourrait y retrouver toute une gamme d'activités intéressantes, loisirs, tourisme, activités parlementaires et activités commerciales, qui assureraient un lien entre la rue Bank, la cité parlementaire et la rivière des Outaouais.

Avant d'envisager l'aménagement de l'axe de la rue Bank, il faudrait tenir compte des questions suivantes :

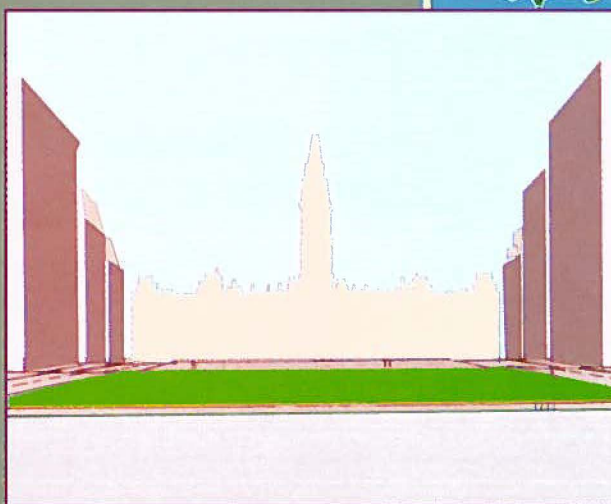
- la capacité du site à soutenir les changements proposés et les répercussions de son aménagement sur l'escarpement, les berges de la rivière et la rivière elle-même
- l'équilibre entre l'environnement bâti et le milieu naturel dans ce corridor qui relierait la Colline du Parlement et la cité judiciaire
- les exigences en matière de circulation, de contrôle de la circulation, de livraison et de sécurité, car la rue Bank demeurerait le principal moyen d'accès des véhicules sur la Colline
- la nécessité de remplacer le stationnement
- la nécessité d'assurer un équilibre entre les besoins des usagers et l'amélioration des espaces publics pour les visiteurs et les piétons
- le concept essentiel et des principes d'urbanisme du plan approuvé pour la cité parlementaire

Ces questions seront abordées dans le cadre de l'étude de planification de l'Esplanade ouest et de la cité judiciaire, en même temps que les possibilités en matière d'hébergement, de services et de circulation et les moyens d'améliorer les espaces publics. Elles seront vraisemblablement examinées sous peu, de concert avec les intervenants du secteur.

Opening-up Parliament Hill / Ouverture donnant sur la colline du Parlement



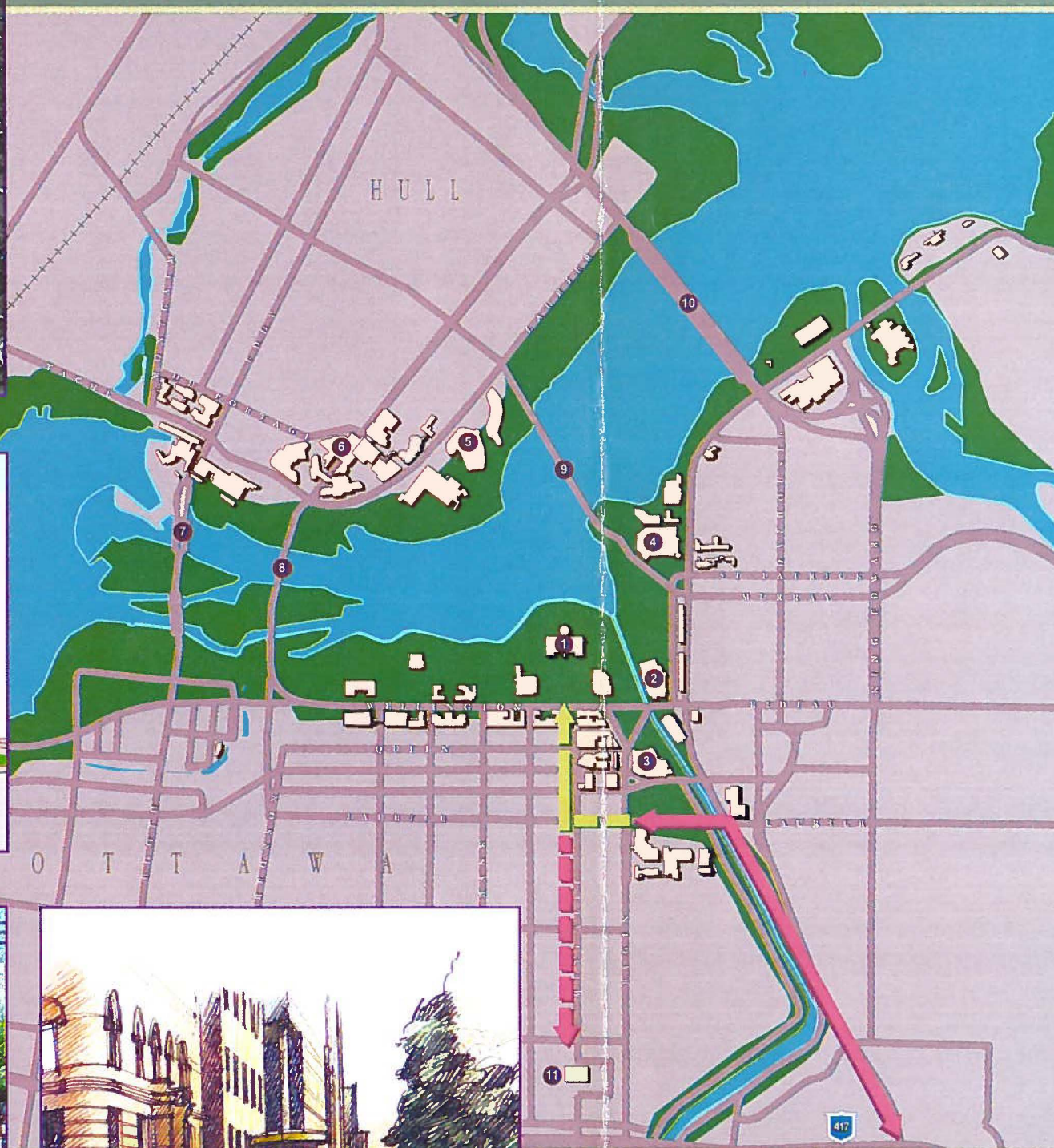
Gréber proposal 1950 / Proposition de Gréber 1950



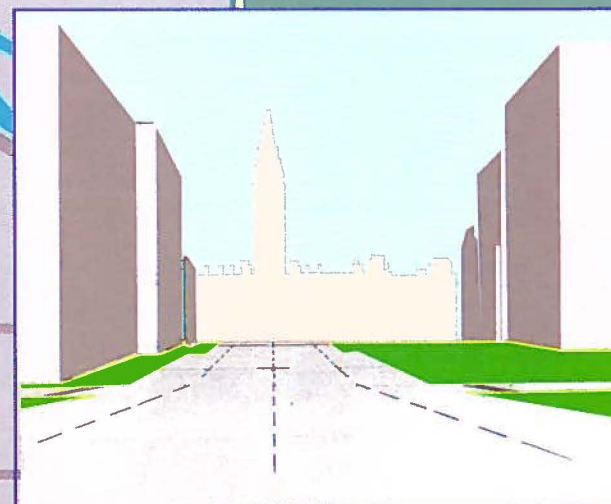
Symmetrical Opening / Percée symétrique



Perspective



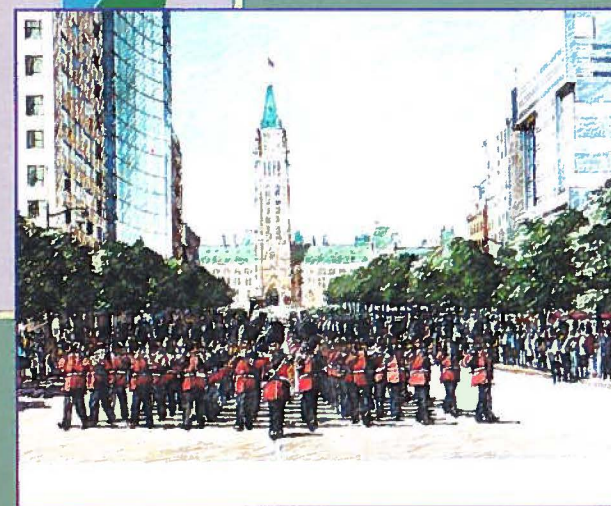
Existing View / Vue actuelle



Asymmetrical Opening / Percée asymétrique



Street Activity / Activité urbaine



Perspective

Legend / Légende

- Mixed Uses
Utilisations mixtes
- Green Spaces
Espace vert
- Road
Voie de circulation

Landmarks Points de repère

- 1 Parliament
Parlement
- 2 Château Laurier
- 3 National Arts Centre
Centre national des Arts
- 4 National Gallery of Canada
Musée des beaux-arts du Canada
- 5 Canadian Museum of Civilization
Musée canadien des civilisations
- 6 Place du Portage

Bridges / Ponts

- 7 Chaudière Bridge
Pont des Chaudières
- 8 Portage Bridge
Pont du Portage
- 9 Alexandra Bridge
Pont Alexandra
- 10 Macdonald-Cartier Bridge
Pont Cartier-Macdonald
- 11 Canadian Museum of nature
Musée canadien de la nature



Ouverture donnant sur la colline du Parlement

Les immeubles du Parlement du Canada sont à la fois le symbole prééminent de la capitale et sa plus grande attraction touristique. On peut observer le visage dynamique et sans cesse changeant de leur architecture à la fois spectaculaire et pittoresque depuis la rivière des Outaouais et le boulevard de la Confédération. De la rue Wellington, la cour intérieure de la colline du Parlement, de facture classique, donne directement sur le réseau dense des rues et des immeubles du centre-ville d'Ottawa.

La consolidation de la propriété des terrains immédiatement au sud de la Colline par le gouvernement du Canada et l'achèvement imminent des travaux sur la rue Wellington représentent une occasion exceptionnelle d'ouvrir un espace public et d'aménager une échappée unique en son genre, dont le point de mire serait la Tour de la Paix, et qui relieraient la Colline à la ville, au cœur même de la capitale. La visibilité de la Colline et l'attrait du centre-ville en seraient également rehaussés, pour les visiteurs comme pour les résidents.

La correction de l'alignement hors-axe de la rue Metcalfe par rapport à la colline du Parlement et le contraste croissant entre les schémas d'aménagement des terrains fédéraux et des terrains municipaux ont toujours suscité l'intérêt des urbanistes de la capitale du Canada. Le plan Holt/Bennett de 1915 proposait des rues symétriques à l'opposé de la Colline. Lors de la construction du Musée Victoria, dans l'axe de la rue Metcalfe, l'aménagement d'un boulevard paysagé entre le Musée et la Colline avait été proposé.

Jacques Gréber proposa plutôt un large boulevard en oblique entre le pont Hurdman et la colline du Parlement. L'entrée proposée à partir du pont Hurdman ne s'est toutefois pas concrétisée et le plan n'a été que partiellement réalisé avec la construction de la Promenade du colonel By, de plus petite dimension. Il convient d'examiner à nouveau la rue Metcalfe comme moyen de créer une entrée prestigieuse à la colline du Parlement.

Le concept présenté dans ce document permet d'envisager de nouvelles orientations et de nouvelles possibilités en ce qui concerne la relation entre la Colline du Parlement et le centre-ville. Il prévoit des espaces publics nouveaux et importants, d'échelle généreuse mais néanmoins individuelle, des paysages urbains aménagés et des échappées sur la Colline du Parlement, afin de rehausser les voies d'accès à la capitale par la route.

Les images ci-contre reflètent un éventail de possibilités. Elles se distinguent cependant par leur envergure :

- une ouverture symétrique donnant sur la colline du Parlement sur l'axe de la Tour de la Paix. Il s'agirait d'une «place parlementaire» urbaine qui s'étendrait au sud de la rue Sparks et qui offrirait une vue panoramique sur la Colline. Celle-ci serait complétée par un boulevard paysagé qui longerait la rue Metcalfe. Cette ouverture pourrait s'étendre à l'avenue Laurier ou, par étapes, jusqu'à la rue McLeod;
- une ouverture asymétrique pour un «boulevard du Parlement» centrée sur la Tour de la Paix en réalignant la rue Metcalfe à partir de l'avenue Laurier, ce qui créerait une plus grande esplanade sur le côté est qui est le plus ensoleillé. Un parc public et un nouvel édifice pourraient se trouver à l'extrémité sud qui seraient reliée par une nouvelle rue paysagée. Des améliorations pourraient aussi être apportées aux façades des bâtiments entre l'avenue Laurier, la rue Nicholas et l'autoroute 417.

Ce projet permettrait d'améliorer grandement les liens entre la colline du Parlement et le centre-ville d'Ottawa, et notamment :

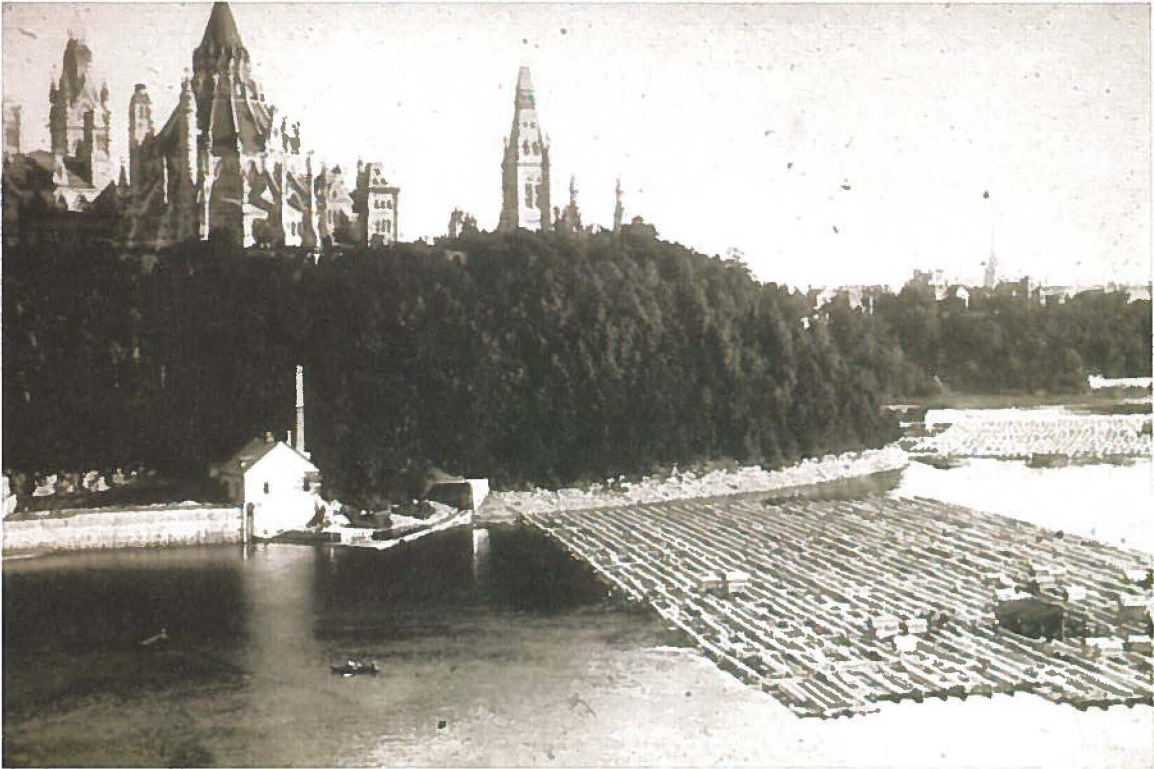
- d'aménager des espaces publics bien adaptés aux programmes, aux témoignages commémoratifs et aux monuments fédéraux et municipaux
- de mieux mettre en valeur les parcours d'honneur et des activités comme la Relève de la garde
- de créer de nouveaux sites, dans l'axe de la Tour de la Paix et à proximité, où pourraient s'installer de nouvelles institutions et de nouveaux services, fédéraux ou locaux, par exemple un Centre de renseignements touristiques plus vaste et un Temple de la renommée des héros canadiens, de même qu'un stationnement souterrain pour les visiteurs, les usagers de la Colline et le grand public
- de contribuer à revitaliser le centre-ville commercial en incitant les gens et les organisateurs d'activités à reprendre possession des rues, des parcs urbains et des places publiques qui seraient utilisés de façon plus variée et où pourraient s'installer à la fois de grandes et de petites entreprises

Mais les avantages d'une initiative de ce genre ne pourraient se matérialiser tant que certaines contraintes et certaines questions d'ordre financier n'auront pas été réglées. L'exécution de ce projet requerrait une approche de développement à long terme qui couvrirait les 50 prochaines années :

Ouverture donnant sur la colline du Parlement

- la nécessité d'adopter des mesures adéquates, qui seront mises en oeuvre graduellement et soigneusement, de façon à atténuer toute répercussion environnementale et socio-économique
- il faudra prendre garde de ne pas obstruer le panorama de la capitale depuis le boulevard de la Confédération lors des travaux d'aménagement
- les répercussions, sur la circulation et les intersections, de nouvelles rues et de travaux de réaligement et d'amélioration, particulièrement sur la rue Metcalfe et l'avenue Laurier

Une capitale pour les prochaines générations



Digitized by Google

Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada

COMMENT VOUS POUVEZ CONTRIBUER

Pour que cette réflexion sur l'avenir de notre capitale soit fructueuse, vos commentaires nous sont nécessaires. Vous pouvez nous les transmettre comme suit :

- par courrier à l'adresse suivante :

*Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa (Ontario)
K1P 1C7;*

- par le biais de notre ligne sans frais en faisant le 1-800-704-8227;
- en appelant Daniel Miron au (613) 239-5178;
- en appelant François Lapointe au (613) 239-5579;
- en visitant notre site Web à l'adresse suivante : <http://consultation.ottawa.com> (en vigueur à partir du 15 juin 1998)

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Le Parlement du Canada a créé la Commission de la capitale nationale (CCN) en faisant d'elle une société d'État en vertu de la Loi sur la capitale nationale de 1958. La CCN doit rendre des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Sa mission consiste à susciter l'unité et la fierté par le biais de la région de la capitale du Canada.

Examen des idées proposées

Les suggestions mises de l'avant dans une Capitale pour les prochaines générations visent à engendrer des discussions sur l'avenir de la capitale, à éveiller l'intérêt des Canadiens pour l'avenir et l'aménagement de la capitale et à les encourager à participer activement à son évolution. À partir desdites discussions et des réactions, des pistes et des solutions prometteuses pourront probablement être envisagées et des outils adaptés à notre réalité et qui témoignent de l'esprit d'initiative et d'innovation des Canadiens pourront être développés.

Les projets qui verront possiblement le jour à la suite de ces discussions pourront se réaliser grâce au partenariat. Déjà, plusieurs projets et programmes ont été réalisés conjointement ou sont en voie de l'être grâce à la grande collaboration qui existe entre les divers paliers gouvernementaux, administratifs et le secteur privé. Cela nous permet donc de supposer que les générations futures de Canadiennes et de Canadiens pourront tirer profit de cet héritage avec le passé tout en tenant compte des besoins du Canada au XXI^e siècle.

Ces premiers échanges s'inscrivent dans une démarche de planification qui s'enrichira de vos commentaires et de ceux de nombreux Canadiens qui seront consultés. Tous les participants à l'aménagement futur du cœur de la capitale — les résidents de la région de la capitale nationale, les administrations locales et régionales, les groupes d'intérêt, les entreprises, les associations locales et nationales, les agences gouvernementales et le public canadien — sont donc invités à nous faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

Vos suggestions et commentaires sont importants pour nous!

Un héritage à léguer — Un siècle de réalisations

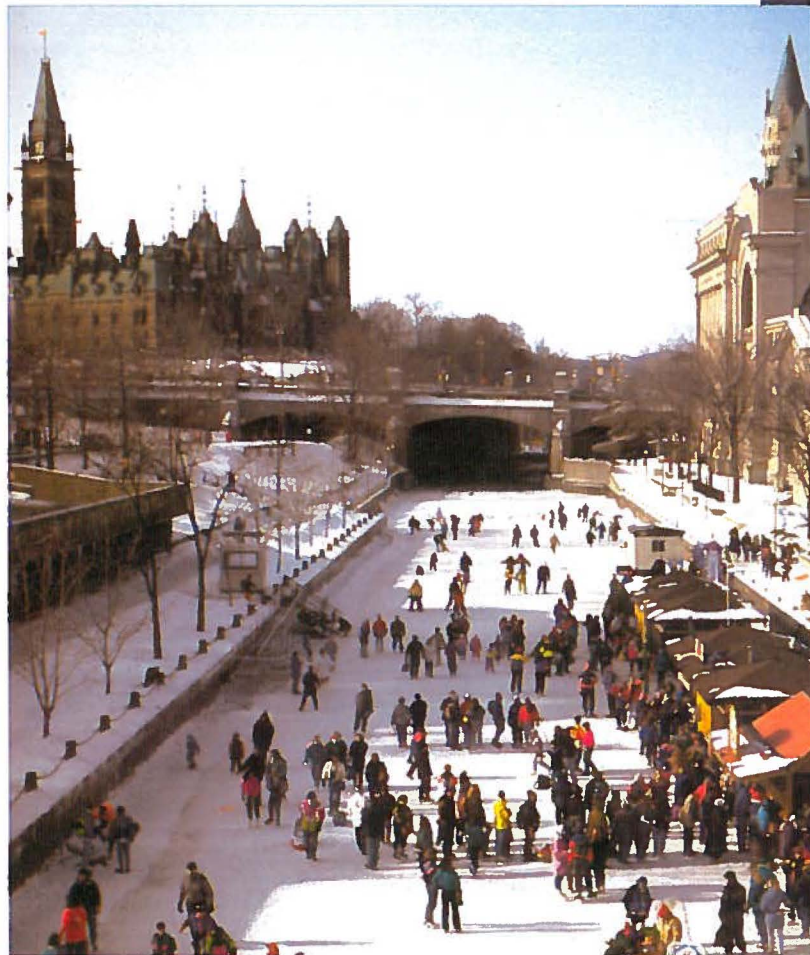
C'est en 1899 que les pouvoirs publics commencèrent à s'intéresser à l'urbanisme dans la capitale du Canada, lorsque le gouvernement fédéral mit sur pied la Commission d'amélioration d'Ottawa. En 1903, l'architecte-paysagiste Frederick Todd établit le premier plan de la capitale. Sa vision, celle d'une capitale verte et ouverte dans un milieu septentrional distinctif, fut à l'origine d'une tradition d'idéaux d'urbanisme pour la capitale du Canada et donna le ton aux approches qui furent adoptées par la suite en la matière. Le rapport Todd recommandait la préservation de vastes parcs naturels près de la colline du Parlement et l'unification de la Cité parlementaire avec la résidence du Gouverneur général, Rideau Hall.

Plus tard, le plan Holt, dressé par l'architecte Edward Bennett en 1915, préconisa le déménagement des couloirs ferroviaires, la décentralisation des installations fédérales et la construction d'un musée des beaux-arts sur la promenade Sussex. À la demande de la Ville d'Ottawa, l'urbaniste Noulan Cauchon présenta, en 1922, un rapport dans lequel il proposait un nouveau district fédéral, l'établissement de vastes réseaux de parcs et de promenades ainsi que le déménagement des voies ferrées et des gares ferroviaires.

L'influence des plans Todd, Bennett et Cauchon se fit sentir longtemps. Même le plan Gréber de 1951, qui avait été établi sous les auspices de la Commission du district fédéral, s'en est inspiré. Le plan Gréber préconisait des travaux de grande envergure qui allaient contribuer à façonner la capitale telle que nous la connaissons aujourd'hui, notamment le déménagement des couloirs ferroviaires, l'agrandissement du parc de la Gatineau, la création de la Ceinture de verdure et la construction d'un réseau de promenades panoramiques et d'un autre réseau de sentiers récréatifs. En 1958, le gouvernement fédéral créa la Commission de la capitale nationale et lui confia la mise en œuvre du plan Gréber.

Le Schéma d'aménagement des terrains fédéraux de 1988, premier plan exhaustif depuis le plan Gréber, voulait faire de la capitale un symbole national pour tous les Canadiens. Il était axé sur les trois objectifs fondamentaux qui constituent dorénavant le fondement du mandat de la CCN : faire de la capitale un lieu de rencontre pour les Canadiens; en faire le reflet du Canada aux yeux des Canadiens; et sauvegarder et préserver le patrimoine culturel de la nation de même que les actifs matériels et le milieu naturel de la capitale pour les générations futures.

Une capitale pour les prochaines générations



Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada

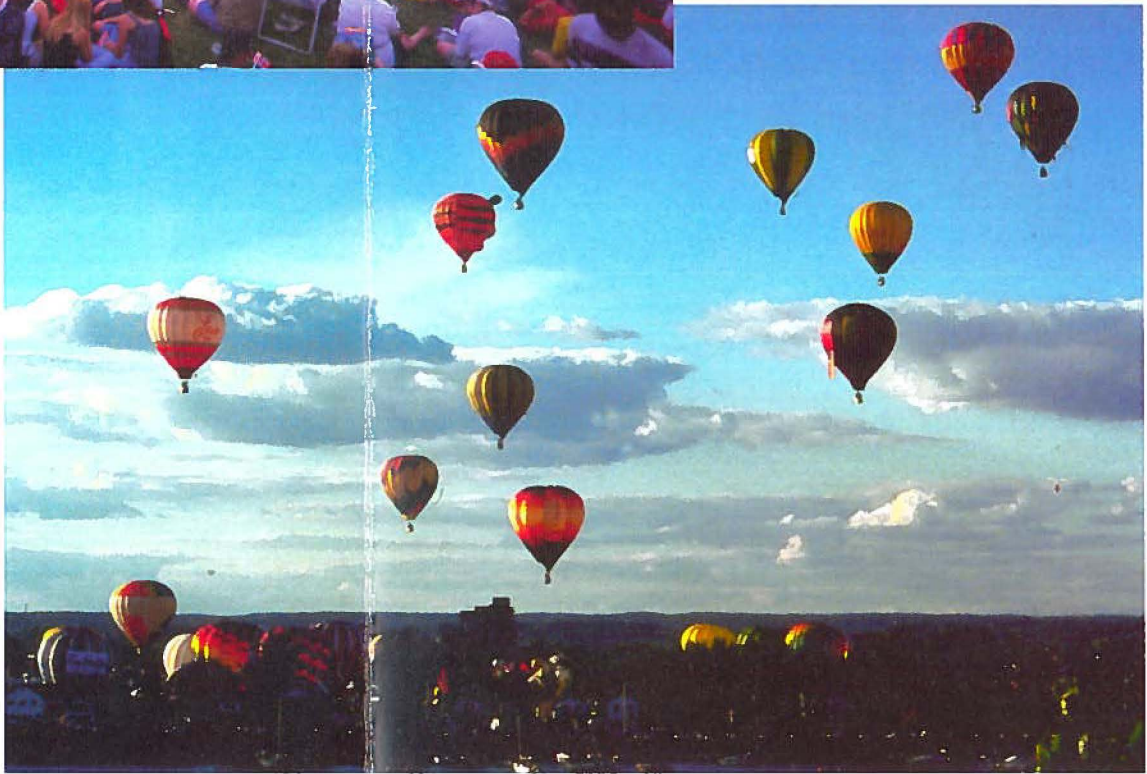
Le Plan de 1998 de la capitale du Canada, lorsqu'il sera approuvé, constituera le principal énoncé stratégique du gouvernement fédéral en vue de la planification et de l'aménagement de la région de la capitale nationale pendant les 50 prochaines années. Il aura pour objet d'établir des objectifs et des orientations stratégiques au sujet des terrains qui revêtent de l'importance pour la région de la capitale nationale.

Si on examine les transformations qu'a subies la capitale depuis un siècle, il est clair que les efforts d'embellissement d'il y a 100 ans sont devenus progressivement des projets de planification urbaine et régionale fort complexes. Au fil des ans, la Commission de la capitale nationale et les organismes qui l'ont précédée se sont efforcés non seulement de bâtir un patrimoine national symbolisé par des lieux publics remarquables au sein de la capitale, mais également d'implanter les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement d'une vaste région métropolitaine (promenades et sentiers, parcs, ponts, etc.). Ce faisant, le gouvernement fédéral est devenu un important propriétaire foncier puisqu'il possède 10 p. 100 des terrains dans la région de la capitale nationale.

Ces dernières années, à mesure que les autorités régionales et municipales se dotaient de leurs propres services d'urbanisme, il est devenu évident que l'intérêt des terrains et des immeubles appartenant au gouvernement fédéral ne tenait pas seulement à leur beauté, mais aussi, et surtout, à la façon dont ils étaient utilisés. Depuis 1988, la Commission de la capitale nationale a cherché systématiquement à mettre en valeur le visage symbolique de la région de la capitale nationale, non seulement par la construction et la préservation du patrimoine physique, mais également par la tenue d'événements et de programmes d'envergure nationale dans la région. En ce qui concerne les atouts physiques de la capitale, la Commission de la capitale nationale a choisi l'an 2000 comme cible pour mener à bien un grand nombre de ses projets actuels.

L'année 1999 marque le 100^e anniversaire de la Commission de la capitale nationale et des organismes qui l'ont précédée, et dont la mission a été - et continue d'être - d'édifier une capitale pour tous les Canadiens. On rendra hommage à ces bâtisseurs de capitale sur le boulevard de la Confédération à proximité de la rivière des Outaouais, près de la colline du Parlement.

Une capitale pour les prochaines générations



Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada

Planifier la capitale du Canada pour le XXI^e siècle

La région de la capitale se classe parmi les premières grandes villes du monde du point de la qualité de la vie et figure parmi les principales destinations métropolitaines des touristes et des visiteurs. C'est indéniablement l'un des meilleurs endroits au monde pour vivre et travailler. C'est à la sagesse et à la prévoyance des auteurs des plans antérieurs que nous devons cette situation enviable; ils ont en effet préconisé des changements importants dans la planification urbaine communautaire, la restructuration des services de transport, la préservation d'un environnement inaltéré et l'édification d'une capitale digne de la grande étendue, de la générosité, du patrimoine et de l'avenir brillant du Canada.

Qu'est-ce qu'une vision? On définit souvent la vision comme l'expression d'un avenir souhaité — une image mentale représentant l'avenir tel que nous le voudrions. Les visions reposent sur les aspirations et les objectifs individuels ou communautaires les plus élevés. Elles incarnent nos idéaux et témoignent de notre recherche de l'excellence, de l'espoir et de l'optimisme.

À l'aube d'un nouveau millénaire et d'un nouveau siècle de planification et d'aménagement dans la capitale, il est extrêmement important que nous adoptions une vision renouvelée pour la capitale. Il est donc essentiel que nous nous concertions pour bien nous entendre sur une vision dont l'objet sera de façonner une capitale encore plus belle, une capitale durable qui fera la fierté de tous les Canadiens.

Le sort de la capitale est inextricablement lié à l'avenir du cœur de la capitale. D'importants investissements publics et privés ont déjà été faits ou sont envisagés pour améliorer le cœur de la capitale, pour en faire un lieu convivial qui attire les résidents et qui projette l'image dynamique d'une capitale vivante et vibrante aux yeux des visiteurs. Si son cœur n'est pas en santé, comment la capitale pourra-t-elle aborder le XXI^e siècle?

Notre vision pour le cœur de la capitale au cours des 25 à 50 prochaines années préconise du rôle prédominant du cœur de la capitale au sein de la vie politique, économique, culturelle et sociale de la capitale. Elle reconnaît et veut consolider son rôle de point de mire d'activités et d'événements à caractère culturel; prône son embellissement et l'amélioration de son aménagement; veut accroître son accessibilité par tous les modes de transport; veut en démontrer l'intérêt aux investisseurs publics et privés; et veut rehausser son importance symbolique pour l'identité et la fierté canadiennes.

Imaginons qu'en l'an 2050, la capitale du Canada soit une présence remarquable et remarquée, mettant à profit le patrimoine que nous ont laissé des visionnaires comme Todd, Bennett, Cauchon et Gréber.

Imaginons que nous ayons l'occasion sans pareille de jouer un rôle de chef de file et de prévoir l'avenir, plutôt que de nous contenter d'y réagir, et ainsi de tracer un itinéraire qui permettra à la capitale du Canada et à son aire centrale d'entrer de plain-pied dans le nouveau siècle.

Imaginons le bien-fondé de mettre à profit notre sagesse, notre prévoyance et notre créativité communes pour façonner une capitale qui saura répondre aux besoins des générations futures, à mesure qu'elle continuera de croître et d'évoluer.